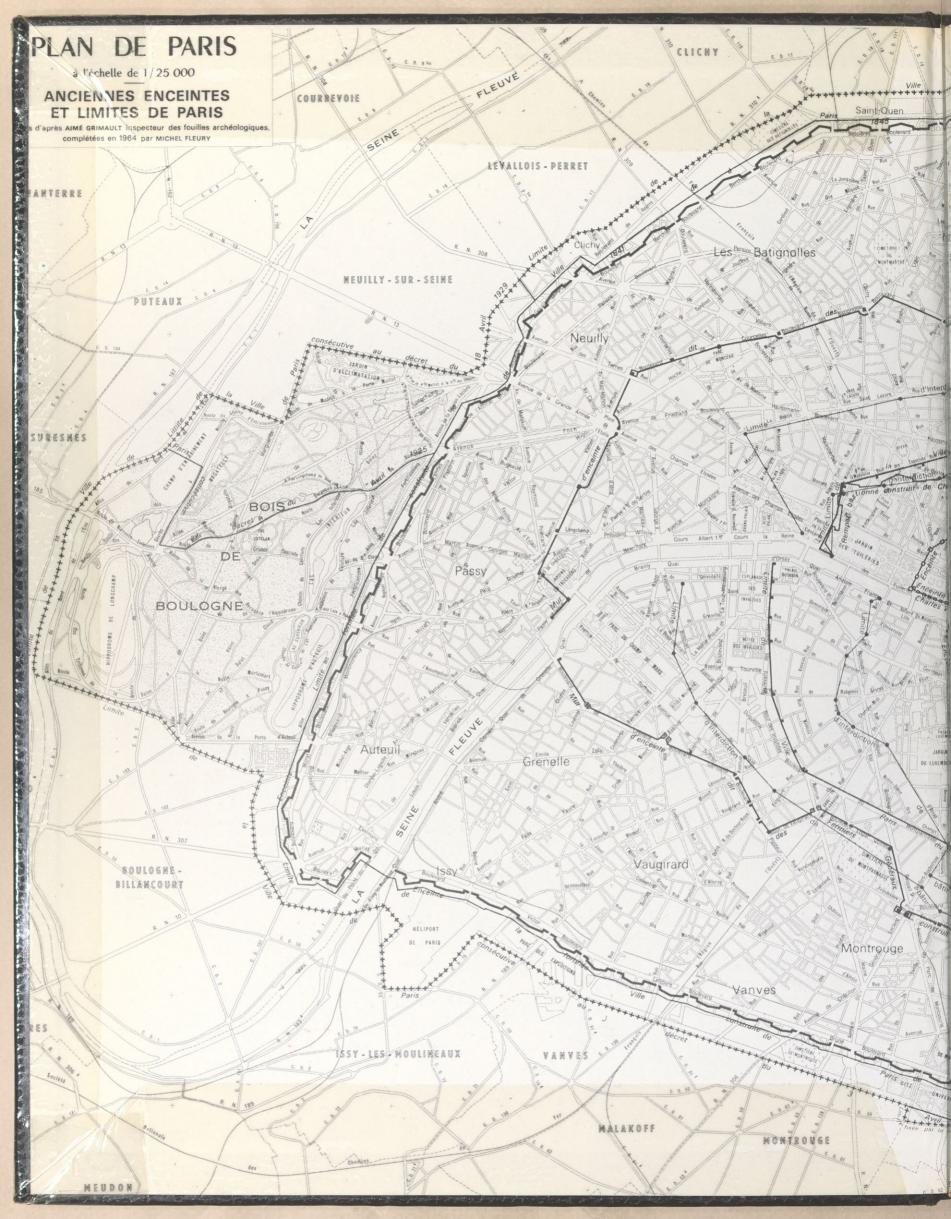
### Paris (2)

De 1715 à nos jours

Louis Hautecœur Claude Nathan Collectif

Nathan







## PARIS

(3,2)

Holle des Percostiques
Per. K. Litt /2

Les illustrations ont été réunies, sous la direction de l'auteur, et la maquette de réalisation a été établie par
Aline Elmayan et
José Capell

CET OUVRAGE

FAIT PARTIE DE LA COLLECTION

« TÉMOINS DE L'HISTOIRE »

PUBLIÉE PAR

LES ÉDITIONS FERNAND NATHAN

SOUS LA DIRECTION DE

JEAN-JACQUES NATHAN

ET DE CLAUDE NATHAN

© FERNAND NATHAN 1972 - PARIS

D. v. Fd. V. 9221 (3, II)

# PARIS

par

LOUIS HAUTECŒUR

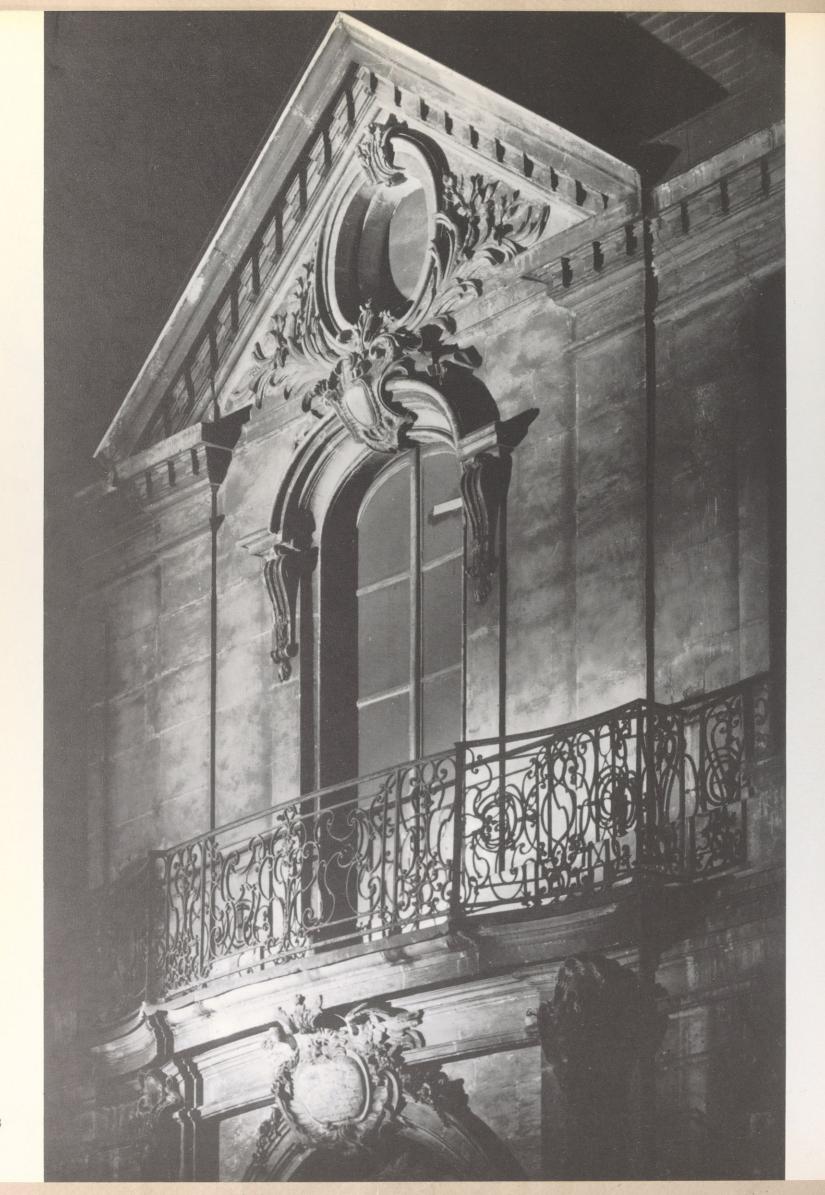
de l'Institut

volume

de 1715 à nos jours



FERNAND NATHAN



### Paris 1715 - 1750



La période qui s'écoule de la Régence au milieu du XVIIIe siècle, époque où débuta un style nouveau, fut un temps d'intense activité de la construction.

A la mort de Louis XIV son successeur était un enfant de cinq ans et le Parlement, transgressant les volontés du feu roi, lui donna pour régent le duc d'Orléans. Philippe, tenu à l'écart des affaires, était habitué à vivre à Paris; il arrêta les travaux de Versailles, transféra le jeune roi à Vincennes, tandis qu'on aménageait le Louvre et les Tuileries, abandonnés depuis quarante ans. Le 1er janvier 1716 Louis XV revenait à Paris, s'installait dans l'ancien appartement d'hiver de la Reine mère. L'académie de peinture dut libérer le rez-de-chaussée; la salle d'Auguste (des Ambassadeurs) fut transformée en chapelle et l'on planta le long de la Seine le jardin de l'Infante, la petite fiancée du roi. Toutefois on avait si bien renoncé au grand dessein du Louvre que le 13 octobre 1717 des Lettres patentes révoquaient celles de 1624 et l'arrêt du 20 avril 1667, rendaient aux propriétaires des maisons sises sur les terrains réservés à l'agrandissement du palais le droit de faire travailler et que le projet, formé en 1720 par Robert de Cotte, de transporter la Bibliothèque royale au Louvre n'eut pas de suite. Quelques travaux furent entrepris au jardin des Tuileries; à son extrémité le frère augustin Nicolas Bourgeois construisit le pont tournant dont on admira la mécanique; dans le bosquet du Mail on éleva un petit pavillon décoré de sculptures par Vassé. On songea même à créer entre ce jardin et les Champs-Élysées une place pour laquelle Bullet donna des plans. En 1722 Dubois jugea opportun de ramener le roi à Versailles.

Le régent, alors qu'il était encore le duc de Chartres, avait vécu au Palais Royal dans la partie située sur la rue de Richelieu, qu'après le départ des académies Monsieur avait transformée. Saugrain et Brice ont décrit avec admiration cette longue suite de salles qui donnait sur « le jardin de propreté » ou jardin des princes, refait par Desgots. Après la mort de Monsieur, en 1701, le nouveau duc d'Orléans fit construire sur la rue de Richelieu une galerie, projetée par son père, dessinée peut-être par J. H.-Mansart et décorée, après 1702, par Antoine Coypel qui traita l'Histoire d'Enée. A l'extrémité de cette galerie, Oppenord, qui entra au service du duc, exécuta une vaste composition. Nous la connaissons par une gravure de son œuvre et la description de Le Rouge (I, 160). Les marbres s'y mêlaient au bronze doré; la cheminée était surmontée d'une grande glace dont les bords étaient cachés par les retombées d'une courtine peinte soutenue par des anges ou des amours et, de part et d'autre, au sommet, étaient sculptées les armes. Cette partie centrale était encadrée par des pilastres composites cannelés, qui séparaient les trumeaux, ornés de pyramides, à quoi étaient suspendus des trophées et qui portaient la corniche où faisait saillie un aigle. Les

soubassements étaient timbrés des L enlacés du roi.

Oppenord refit aussi les appartements de la princesse, situés au rez-de-chaussée du palais Brion; il éleva entre 1719 et 1721, à l'angle de la nouvelle galerie et de l'enfilade des salons, une salle qui posait sur quatre consoles formant encorbellement sur la rue de Richelieu. Elle occupait deux étages, comme les salles à l'italienne; les voussures du premier aboutissaient à une balustrade de fer qui entourait l'ouverture; le second était garni de niches, d'atlantes et le sommet formait une coupole. Oppenord à la même époque aménagea dans le palais Brion des petits appartements, accessibles seulement par la rue de Richelieu. C'est là que le Régent offrit ses fameux soupers. Oppenord proposa aussi des plans, gravés par Huquier, pour les écuries du Palais Royal. La façade était un vrai décor de théâtre avec son portail rustique, les statues qui flanquaient les baies latérales, les pilastres ioniques qui unissaient les deux étages, l'énorme fronton, dont le tympan s'échancrait pour recevoir la fenêtre médiane, plus haute que les autres et surmontée de motifs sculptés. Tous ces ensembles d'Oppenord montraient déjà constitué l'art qu'on a nommé le rococo.

A l'est du Palais-Royal, à l'emplacement des anciennes écuries, Philippe d'Orléans avait fait construire entre 1700 et 1705, pour sa maîtresse, M11e de Séry, comtesse d'Argenton, un hôtel, qui fut ensuite occupé par la princesse de Montauban, mais que le fils du régent racheta, fit remanier par Boffrand et où il installa sa chancellerie, confiée au comte d'Argenson. Cet hôtel sera

remanié en 1782 par de Wailly et démoli par la Banque de France.

Après la mort du régent en 1723, le nouveau duc, qui, par réaction contre l'impiété de son père, professait une stricte dévotion, n'exécuta pas de travaux au Palais Royal; bien plus, il se retira ◀ En page de gauche : en 1743 à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il fit bâtir par Cartaud le pavillon qui est devenu le presbytère de Saint-Étienne-du-Mont. Ce fut seulement à son décès, en 1752, que son fils modifia de nouveau le Palais Royal.

LES BÂTIMENTS DE LA **FAMILLE** ROYALE.

HÔTEL D'ALBRET, 31, rue des Francs-Bourgeois. Ancien hôtel Gabriel de Guénégaud. Façade refaite en 1740 par l'architecte Vautrain pour Du Tillet.



CHATEAU DE LA MUETTE, à Passy, acheté en 1717 par le Régent pour sa fille la duchesse de Berry; rebâti alors par Robert de Cotte. Gravure de Rigaud.

La duchesse d'Orléans, M<sup>11e</sup> de Blois, fille légitimée de Louis XIV, acheta, aux portes de Paris, le château de Bagnolet, le reconstruisit, fit dessiner par Desgots le parc où cette princesse édifia deux pavillons, le pavillon de bois par Tannevot, simple salon couvert d'un dôme, flanqué de vestibules, d'une galerie, d'une cuisine, et plus tard, en 1734, l'Ermitage, œuvre de Serin, où, sur un plan massé, s'imbriquent des pièces ovales, octogonales, arrondies. De ce dernier bâtiment, incorporé dans l'hôpital Debrousse, on peut voir quelques restes.

Pour sa fille, la duchesse de Berry, le régent acquit en 1717, du comte d'Armenonville, le château de la Muette, que Robert de Cotte rebâtit, que Watteau décora de chinoiseries et de turqueries, que F. Roumier garnit de boiseries sculptées, mais où, dès 1719, mourait la princesse. On entrait dans une cour arrondie; au fond se dressaient un grand pavillon central à fronton et des corps de logis percés de deux fenêtres et attachés à des pavillons extrêmes qui comportaient aussi deux fenêtres. Sur un soubassement éclairé par des petites baies s'élevaient deux beaux étages et un dernier étage de lucarnes.

Dans les bâtiments du roi quelques travaux furent exécutés. Au Palais, Boffrand qui avait, en 1711, refait l'hôtel du premier président fut, en 1722, chargé de remettre en état la chambre dorée; il respecta le plafond de Louis XII, que Sauval admirait; il se contenta de modifier les boiseries, d'installer une cheminée, sur laquelle Coustou le jeune sculpta un bas-relief représentant Louis XV entre la *Vérité* et la *Justice* et Rousseau des trophées dorés. La nouvelle installation fut inaugurée lors du lit de justice du 22 février 1723.

Le 27 octobre 1737, un incendie détruisit la Chambre des Comptes qui datait de Louis XII. Jacques Gabriel dessina les nouveaux bâtiments, construits par Aubry et Carpentier; devant l'édifice s'ouvrit la porte flanquée de colonnes doriques sur laquelle Adam le cadet dressa les statues des Vertus, souvenir de celles qui, sur l'ancienne façade, enseignaient leurs devoirs aux magistrats.

Le duc du Maine, nommé grand maître de l'artillerie, avait manifesté l'intention de s'installer à l'Arsenal, siège de cette charge, et Louis XIV avait accordé pour son aménagement un crédit de cent mille livres. Boffrand avait proposé de construire en bordure de la Seine un long édifice en avant du logis fait par Sully en 1600, mais la mort de Louis XIV arrêta les travaux. Le régent n'avait aucun désir d'être agréable à son beau-frère et la duchesse du Maine d'habiter un lieu qu'elle déclarait humide; elle fut d'ailleurs bientôt exilée pour avoir participé à la conspiration de Cellamare. En 1720 le chantier s'arrêta de nouveau, mais reprit en 1725. Boffrand, qui obtenait difficilement d'être payé, n'avait livré que le gros œuvre du grand bâtiment et achevé un petit pavillon, qui brûla en 1729 et fut aussitôt refait, mais qui contenait seulement, au rez-de-chaussée, un salon ovale, deux cabinets et à l'étage cinq pièces. L'Arsenal inachevé fut abandonné en 1745 à l'architecte entrepreneur Dauphin, qui en obtint la jouissance et aménagea les appartements. Dans les autres édifices royaux on se contenta de procéder à l'entretien. Du moins les crédits furent-ils à cet effet augmentés après 1725. Louis XV ne commença de s'intéresser à ses bâtiments qu'après 1739 et, fort doué pour le dessin, venait souvent voir en son agence le premier architecte, J.-A. Gabriel.

La ville fit exécuter quelques travaux à l'Hôtel de Ville : Boffrand y construisit en 1746 une tribune. La Bourse de Paris, après maints déménagements, avait été transportée dans le jardin de l'hôtel de Soissons, où l'on bâtit quelques bureaux pour la direction et des loges en bois pour les transactions.



LA COUR DES COMPTES. Édifice bâti par J. Gabriel après l'incendie (1737) du bâtiment élevé par Louis XII. Gravure de F. N. Martinet (Description de Paris, de Béguillet).

Durant les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV, de beaux hôtels avaient été bâtis. La fièvre du bâtiment qui sévit depuis la Régence a été attribuée par les contemporains à des causes diverses. Les uns ont parlé du sentiment de sécurité qu'apporta le traité d'Utrecht, les autres, comme Delamare, du retour de Louis XV à Paris. Toutefois nous avons vu qu'en des périodes de guerre, par exemple entre 1670 et 1678 et même après 1700, bien des demeures avaient été bâties, que d'autre part ni le jeune roi au Louvre, ni le Régent au Palais-Royal ne furent le centre d'une véritable cour. L'installation de Louis XIV à Versailles n'avait pas empêché beaucoup de grands seigneurs d'élever des maisons à Paris.

La véritable cause fut pour les grands hôtels la spéculation, l'enrichissement rapide de certains personnages, pour les immeubles à loyers le développement de Paris et de sa population. Le continuateur de Brice, dans son édition de 1752, a justement déclaré : « Depuis un siècle la Ville de Paris a augmenté si extraordinairement que les nouveaux plans qui ont été levés depuis peu donnent de l'étonnement, lorsqu'on les compare aux anciens... On peut même assurer très hardiment qu'elle augmente très considérablement tous les jours par les nouvelles et prodigieuses fortunes que divers particuliers, autrefois absolument inconnus, y ont fait dans ces dernières années; la dépense et le luxe immodéré des gens d'affaires n'ayant jamais paru avec tant d'éclat, comme on a dû le remarquer depuis trente ans. On a élevé avec d'extrêmes dépenses, dans divers endroits, autrefois entièrement abandonnez et qui ne servaient qu'à y jeter des immondices, des maisons magnifiques, la plupart embellies de meubles et d'ajustements si riches et d'un dessein si recherché qu'elles pourraient aisément servir à loger des souverains par leur grandeur et par toutes les diverses commodités qui s'y trouvent abondamment ».

Les fortunes changèrent souvent très vite de main. Sans doute le Conseil des Finances avait, en 1715, trouvé une dette qui atteignait plus de trois milliards et demi de livres de ce temps, mais, cette fois encore, la pauvreté de l'État ne signifiait pas celle des particuliers. La réduction des effets royaux, le « visa », véritable banqueroute partielle, la suppression d'offices inutiles, les amendes imposées par la Chambre de justice aux plus gros partisans n'atteignirent qu'un nombre assez limité d'individus. Ce fut plutôt le désir de cacher les fortunes trop rapidement acquises qui arrêta pendant un temps les achats d'objets de luxe, crise éphémère qui excita en 1717 la plainte des artisans.

Les entreprises de Law provoquèrent une fureur de spéculation. Sa banque, approuvée par lettres patentes du 2 mai 1716, avança des fonds aux négociants et favorisa aussitôt le commerce extérieur; la Compagnie du Mississipi, en acceptant en paiement des billets d'État, retira de la circulation des valeurs décriées et le public ne s'aperçut pas que la Banque Royale par ses émissions de billets de banque accroissait, en revanche, la circulation fiduciaire. Comme toujours, celle-ci favorisa un temps le mouvement des échanges. La confiance était grande, car on pouvait contre ces billets obtenir du numéraire. Certains personnages avisés s'empressèrent de le faire et réalisèrent des bénéfices de 300 %. Les actions du Mississipi, qui rapporteraient, assurait-on, du 12 %, obtinrent un vif succès; elles ne cessèrent de monter, tout en se multipliant. Une folie s'empara des Parisiens et l'on connaît les scènes qui se jouèrent rue Quincampoix, lieu des achats et des ventes. Lorsque survint la banqueroute, les joueurs trop confiants, tel l'architecte Boffrand, se trouvèrent ruinés et durent vendre leurs immeubles, mais ceux-ci furent aussitôt achetés et embellis par les spéculateurs qui s'étaient dégagés à temps. On citait le prince de Conti qui aurait gagné près de quinze millions, le duc de Bourbon, qui, à son immense fortune, avait ajouté une vingtaine de millions.

LES HÔTELS ET IMMEUBLES.

Les habitudes contractées alors, le besoin de jouissance après la triste fin du règne de Louis XIV, le goût d'un luxe insolent chez les parvenus, le désir de vivre en grand seigneur, s'affirmèrent chez beaucoup d'hommes enrichis. Après la crise de 1719, les mesures prises fixèrent la valeur de la monnaie et permirent le développement du commerce; la prospérité recouvrée, qui semblait durable, détermina le développement des grandes villes. Les bénéfices réalisés par la Compagnie des Indes, fondée en 1723, atteignirent 200 %; les actions montèrent de 680 livres en 1725 à 2 316 en 1740. Les administrateurs menèrent grand train, malgré les difficultés où se débattaient les petites gens. Le commerce souffrit des conséquences de la guerre. En 1716 la veuve de l'orfèvre Pierre Germain ne pouvait, à cause « de la dureté des temps », continuer le métier de son mari et faisait appel à son fils Thomas pour payer ses dettes. Les ordonnances de 1724 prouvent l'augmentation de la mendicité; en 1725, les ouvriers du faubourg Saint-Antoine dévalisèrent les boulangeries, et les maîtrises créées à l'occasion du mariage du roi trouvèrent difficilement preneurs.

Les fermiers généraux, cependant, continuaient leur ascension. Law, qui voulait contrôler la production de la richesse et la circulation des biens, avait aboli les Fermes et perçu certains des impôts, transformant les Fermiers en simples régisseurs. En 1726, Fleury rétablit la Ferme et fixa le nombre des Fermiers à quarante. Ces fermiers se groupèrent et passèrent avec l'État un bail de six ans. Durant cette période ils se partagèrent 24 millions, fruit du pourcentage accordé, plus une quarantaine de millions, récompense de la rentrée des impôts arriérés, sans parler des bénéfices inavoués. A chaque bail nouveau l'État élevait ses exigences : en 1749, la somme réclamée aux Fermiers passa de 92 à 101 millions, mais les fermiers accroissaient ainsi leur pourcentage et aussi leur impopularité.

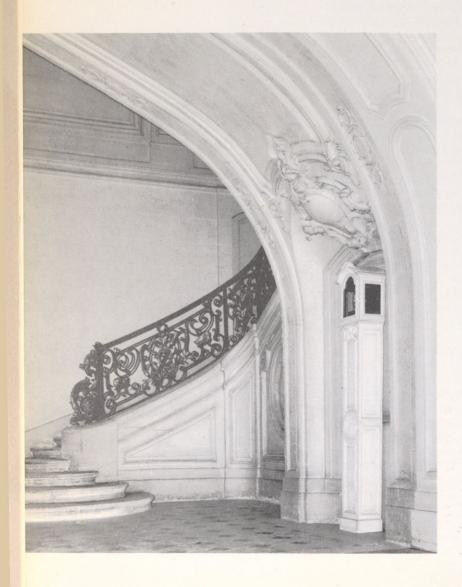
Les millions qui revenaient à l'État ne servaient pas seulement à payer les dépenses du royaume; le roi en utilisait une part pour ses bâtiments et pour ses générosités. Fleury essaya de réduire les pensions, mais en vain; les princes, les grands officiers, les seigneurs de la cour continuèrent de recevoir des gratifications qu'ils pouvaient employer à construire ou à embellir leurs maisons.

On pourrait énumérer bien d'autres causes de l'activité du bâtiment. Paris, au XVIII<sup>e</sup> siècle, attira de nombreux étrangers qui achetaient des vêtements, des bijoux, des objets d'orfèvrerie, des meubles, des statues, des tableaux et enrichissaient ainsi artistes et artisans qui voulaient mieux se loger. Le contrôleur général Orry, pour accroître les exportations, désira développer les manufactures qui se multipliaient autour de la capitale, surtout après 1740. Frédéric II s'étonnait alors de la prospérité atteinte par la France après le ministère de Fleury.

Cette aisance se manifeste par la vie de société. Dès la Régence les salons sont fréquentés non seulement par l'aristocratie, mais encore par les magistrats, les hommes d'affaires, les gens de lettres, les artistes. On peut citer ceux de la duchesse du Maine, de M<sup>me</sup> de Lambert, du président Hénault, auxquels succédèrent ceux de M<sup>me</sup> Du Deffand, de M<sup>me</sup> de Tencin, de M<sup>me</sup> Geoffrin.

A gauche: HÔTEL D'ECQUEVILLY OU DU
GRAND VENEUR, 60, rue de Turenne,
ancien hôtel de Ch. de Guénégaud
(1650), du chancelier Boucherat (1685).
L'escalier avec sa rampe en fer forgé
dessinée par Beausire, forgée par
Daguinet et Lebrun.

A droite : HÔTEL DIT DE VENDÔME, 5, rue Béranger.







Les architectes doivent prévoir pour ces hôtels des salles de réception, des salles à manger, des vestibules pour les gens, des offices, des grands communs. Le goût du confort exige des appar-

tements plus commodes, mieux dégagés, mieux chauffés.

Il est impossible d'énumérer et de décrire tous les beaux hôtels qui furent alors édifiés et dont certains ont subsisté, mais il est nécessaire de montrer comment cette activité favorisera la construction à la fois dans les vieux quartiers, dans ceux qui avaient commencé de se développer sous Louis XIV et aussi à la périphérie de l'ancien Paris. Brice en 1725 (I, 25) estimait que, malgré les guerres, les maladies, les désastres comme celui de l'hiver de 1709, la population atteignait 800 000 personnes. Sur ce total il calculait qu'on pouvait évaluer à 150 000 le nombre des domestiques, ce qui montrait l'expansion des fortunes. Il ajoutait : « depuis 1715 le nombre des maisons est extrêmement augmenté... On compte a Paris plus de 20 000 maisons qui forment plus de 900 rues, sans parler de celles qui sont sur les derrières, qui montent au moins à 4 000, que l'on ne met point dans ce nombre. Des 20 000 maisons qui sont à front de rue, il y en a au moins 4 000 à portes cochères, qui peuvent être louées jusqu'à 2 000 livres par égale portion; les 16 000 autres, 600 livres chacune; on verra par là que les loyers de toutes les maisons de cette grande ville produisent 20 millions de revenus tous les ans et ce qui est bien augmenté dans ces dernières années ».

Le plan, publié par Félibien, en 1725, dans son Histoire de Paris (I, 11), nous montre que la ville débordait certaines des limites fixées par Louis XIV. Cette extension n'inquiétait pas moins le gouvernement de Louis XV. Le même Brice écrivait encore (I, 365), reprenant jusqu'aux termes de Colbert : « Si ces entreprises continuent de la sorte, la ville de Paris, sans bornes comme elle a été jusqu'à présent, s'étendra à l'infini et pourra dans la suite des temps tomber dans le triste inconvénient de ces fameuses et superbes villes dont l'histoire fait mention, qui se sont détruites par le luxe immodéré et par leur grandeur même. » On craignait que la ville supprimât ainsi ses propres moyens de subsistance, qu'elle tirait des campagnes étendues à ses portes.

Le gouvernement craignait aussi la hausse des prix que provoquait la spéculation des terrains. Le ministère en juillet 1724, 1726, 1728 interdit de percer de nouvelles rues dans les faubourgs, d'y bâtir des maisons à portes cochères et ordonna de planter des bornes et de fixer les limites de Paris. Le prévôt Turgot en 1740, suivant l'exemple de Louis XIV, décida de faire le point et ordonna d'établir le beau plan qui porte son nom et qui nous renseigne sur les quartiers construits

depuis la Régence.

Certains nouveaux propriétaires se contentèrent de mettre au goût du jour les maisons qu'ils achetaient. Un magistrat, Le Mayrat, en 1729, refait l'hôtel bâti en 1682 par Molé de Champlatreux; la façade de l'hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, est modifiée par l'architecte J.-B. Vautrain pour Du Tillet en 1740; dans la même rue l'hôtel d'Assy, annexé à l'hôtel de Soubise, est transformé de 1723 à 1732. Rue Pavée, Lamoignon demande à Jean-François Blondel un nouveau portail. L'hôtel que le chancelier Boucherat avait bâti en 1686, 20, rue de Turenne, est acquis par M. d'Ecquevilly, grand veneur, qui, en 1734, signifie sa charge en faisant sculpter sur le portail un sanglier assailli par la meute, sur les murs des bas-reliefs cynégétiques, en ornant de têtes de chiens la rampe de l'escalier dessinée par Beausire le jeune et forgée par Daguinet et Lebrun. Quelques membres de l'aristocratie sont simplement locataires d'un hôtel : le comte de Charolais, fils de Louis III de Bourbon-Condé, paye le loyer, énorme à cette époque, de 7 900 livres pour un hôtel de la rue des Francs-Bourgeois, qui appartient au fermier général D. Le Bas de Courmont.

Le prix des loyers incita beaucoup de détenteurs de capitaux, méfiants depuis la faillite de Law à l'égard des valeurs mobilières, à construire des immeubles à loyers. Le lieutenant de police autorise des tuteurs à placer les fonds de leurs pupilles en des maisons. Nous trouvons parmi les nouveaux propriétaires des personnages de l'aristocratie, comme Fr. d'Arsac, marquis de Ternay, qui fait bâtir rue de la Verrerie, le marquis Doria qui élève trois maisons rue des Bourdonnais, le comte d'Argenson rue des Tournelles, un chanoine de Saint-Louis-en-l'Ile, Guyard de Bauny, deux maisons sur le cimetière Saint-Jean. Des architectes, imitant leurs prédécesseurs, construisent des maisons qu'ils revendent aussitôt, tels Robert de Cotte, Boffrand, Delisle-Mansart, Lepas-Dubuisson, Mazin. Certains maîtres maçons bâtissent pour eux-mêmes, pour louer, pour céder. Claude Bonneau, très actif dans tout Paris, fait construire au 18, rue du Cherche-Midi, le bel hôtel qu'il donna en dot à sa fille, lorsqu'elle épousa, mariage flatteur, M. de Marsilly. Des commerçants opèrent de même, marchands de vin, charrons, limonadiers, potiers, d'autres encore. Certains bâtissent des locaux professionnels; Thomas Germain, qui habite les galeries du Louvre, construit, auprès du Palais, rue des Orties, une maison de deux étages dont le rez-de-chaussée sert d'atelier et d'où sont sorties ses admirables pièces d'orfèvrerie.

Les fabriques des églises placent ainsi leur argent en immeubles, telle celle de Saint-Jacques-la-Boucherie, tel le chapitre de Saint-Merry. Les communautés religieuses, Carmes, Jacobins, bien d'autres, procèdent à de semblables opérations. Parfois des communautés professionnelles veulent posséder une maison pour que ses membres puissent se réunir; ce fut le cas de la Communauté des Orfèvres, qui, rue des Orfèvres, où elle possédait la chapelle du xvie siècle, bâtit sur les

plans de Cartaud, en 1740, la maison que décora le sculpteur Pierre Fournier.

Il suffit de parcourir Paris pour constater le nombre d'immeubles alors élevés. Quelques exemples permettront de les définir. Le Marais est toujours habité par des parlementaires, des financiers, des nobles. Des rues qui seront déchues au XIXe siècle sont encore très bien fréquentées, rue Beaubourg, rue du Cloître-Saint-Merry (nºs 22-24), rue Saint-Merry (nºs 28, 32), rue Sainte-Croix-dela-Bretonnerie 1, rue des Quatre-Fils 2, rue Pavée 3, rue des Francs-Bourgeois 4, rue du Renard,

Nº 9, et l'hôtel Quentin-Desbœufs au nº 19.
 Nº 20 (V.P., 6 novembre 1954), au coin de la rue des Haudriettes, Oppenord élève l'hôtel de J. Gaudion.

<sup>3.</sup> Nº 13, Hôtel d'Herbouville, 1737, par Jean Mansart de Jouy.

<sup>4.</sup> Nº 31, hôtel du Tillet, 1740, ancien hôtel Guénégaud-Albret; nº 56, hôtel de Fontenay où travaille J. Hardouin-Mansart de Sagonne (J. P. BABELON, B.S.H.P., 1964, 101, 103).



HÔTEL CHENIZOT, 51, rue Saint-Louisen-l'Ile, bâti par P. de Vigny pour J. F. Guyot de Chenizot

rue Vieille-du-Temple <sup>1</sup>. Des architectes en vogue, tel Victor Thierry d'Ailly ou Dailly, construisent des hôtels comme l'hôtel Lelièvre de Lagrange en 1739, 4-6, rue de Braque. Le bel hôtel dû à J.-B. Marteau, rue Thévenot, a été emporté par le percement de la rue Réaumur. Dans les quartiers de l'Hôtel de Ville et de Saint-Paul, Jacques Gabriel bâtit la maison de Jouvin de Rochefort, dans la rue des Barres l'immeuble nº 17 et la série de maisons qui s'abritent à l'ombre de Saint-Gervais, du 4 au 14, rue François Miron. La Guépière rajeunit en 1721 le petit hôtel d'Aumont. Plus loin, rue Massillon, nº 8, Roger de Grillon reconstruit en 1740 sa demeure et 5, rue des Lions, l'hôtel dit des Parlementaires est embelli et muni d'une fontaine.

Si nous prenons le pont Marie, nous admirons encore, dans l'île Saint-Louis, au 51 de sa grande rue, l'hôtel que P. de Vigny bâtit pour J.F. Guyot de Chenizot, receveur général, dont le portail, garni d'assises rustiques, surmonté d'un étage à fronton et d'un attique, nous conduit dans une cour bien ordonnée. A l'extrémité de l'île, l'hôtel de Bretonvilliers est occupé par les Fermiers généraux et il doit être réparé par son propriétaire, le marquis de Bretonvilliers, maréchal de camp.

Le quartier du Temple, dont le prieuré est refait en 1720 par Oppenord, attire un consortium composé de Abraham Peyrenc de Moras, Pujol, secrétaire des finances, et Desègre, qui bâtissent

en 1720 une maison 3 et 5, rue Béranger. Au 2 s'élève l'hôtel Fargès de Polisy (1726). A côté, au nº 11, s'achève l'hôtel de la Marck, qui deviendra l'hôtel Berthier de Sauvigny. Peyrenc de Moras achète aussi les nº 3-5, rue Charlot, que vient de construire le marbrier Charles Poullain. Dans la rue Béranger, Buirette est l'auteur de l'hôtel de Moras-Mascrani. Dans le quartier de la porte Saint-Martin<sup>2</sup>, de la rue Saint-Denis<sup>3</sup>, les archives nous livrent les noms de nouveaux propriétaires. Le percement de la rue Rambuteau a fait disparaître l'hôtel de La Trémoille, qui, élevé rue du Temple en 1741, ouvrait un grand portail sur une vaste cour. Non loin, au 10 de la rue Vieille-du-Temple, subsiste la belle porte de l'hôtel de Bessan, sculptée par Fouquier et Stangué.

Dans le quartier des Halles et les quartiers voisins, que de belles maisons datent de cette époque, que menacent les projets d'urbanisme! Si celles de la rue des Deux-Ponts ont disparu avec cette voie, beaucoup subsistent dans la rue de l'Arbre-sec4, dans la rue Tiquetonne 5 et dans toutes les rues de cette région 6. On bâtit aussi plus au nord, dans la rue Trainée, près de Saint-Eustache, rue Poissonnière où travaille P. de Vigny. Dans la rue J.-J. Rousseau au nº 68, s'élève le

bel hôtel de Vins.

Beaucoup de fermiers généraux, de financiers 7 sont venus, dès le règne de Louis XIV, habiter le quartier de Notre-Dame-des-Victoires, des Petits-Champs. Dans l'ancien hôtel Bellegarde-Séguier s'est, en effet, établie la Ferme générale, qui fait dresser un beau portail, sans doute par J. Courtonne. La Compagnie des Indes, qui loue l'ancien hôtel du cardinal Mazarin (Bibliothèque Nationale), demande en 1722 le sien à Dulin. Des architectes, comme Victor Thierry d'Ailly, bâtissent pour eux et leur famille rue de Cléry en 1715, mais s'endettent à force de spéculer et doivent, après la crise de 1719, vendre leur maison. J.-B. Vautrain construit dans la même rue,

au nº 31, une grande maison ornée seulement de refends et d'un fronton.

Ce quartier conserve des hôtels aristocratiques : le fils légitimé de Louis XIV, le comte de Toulouse, ne vient-il pas d'acheter l'hôtel de La Vrillière et d'en demander la transformation à Robert de Cotte (1714-1715)? Il orne le jardin de statues antiques, garnit la fameuse galerie de nouveaux lambris et d'une cheminée à la mode. A côté nous voyons encore l'ancien hôtel de Jaucourt, bâti en 1733 par P. Desmaisons, à l'angle de la rue La Vrillière et de la rue Croix-des-Petits-Champs, ce qui explique la présence des trompes, destinées à élargir la superficie des étages. Place des Victoires Oppenord construit l'hôtel de Saint-Albin, qu'il a publié en son recueil; rue du Coq-Héron, Contant d'Ivry, en 1725, celui de Frédéric de la Tour, marquis de Gouvernet. Rue Notre-Damedes-Victoires, nº 30, le comte Du Lude rebâtit sa demeure en 1740.

Près du Palais Royal nous avons vu le Régent dédier à sa maîtresse l'hôtel d'Argenton. Ch. Ju, architecte du prince, le transforme pour la princesse de Montauban. Dans la rue des Bons-Enfants le marquis de Novion refait son hôtel en 1741. Dans la rue des Poulies, qui mène au Louvre, le marquis de Coulombières remanie le vieil hôtel de Conti en 1725. Plusieurs maisons sont édifiées

dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois.

Dans la rue de Richelieu, Bullet de Chamblain, au 21, reconstruit de 1726 à 1728 pour Dodun l'hôtel élevé en 1640 par le charpentier Resneau et passé à l'intendant Foucault. Au nº 50 Mme Poisson fait en 1738 reconstruire la maison qu'avait bâtie Pierre Nicolas Delespine et marie en 1741 sa fille, la future marquise de Pompadour, avec Charles Le Normand d'Étioles. Les héritiers de Mazarin ont abandonné les deux parties de l'hôtel du cardinal : le duc de Nevers a vendu en 1719 l'hôtel de la rue de Richelieu à Law, qui établit sa banque et qui échange contre l'hôtel Langlée l'ancien hôtel Tubeuf avec le duc de Mazarin et y installe la Compagnie des Indes. Au 83 de la même rue de Richelieu, sur une parcelle de l'ancien fossé, le marquis de Mauregard élève son hôtel. Le médecin de la duchesse d'Orléans, Fr. Terray de Rozier, pour ne pas s'éloigner du Palais-Royal, bâtit la maison 99-101. De nouvelles maisons apparaissent à l'extrémité de la rue de Richelieu, Claude Bonneau travaille pour un autre maître maçon, Jean Delamarque, qui habite à la Grange-Batelière. Des chantiers sont ouverts dans les rues Sainte-Anne, des Moineaux, de La Sourdière 8, Saint-Roch 9.

Le quartier situé au nord des boulevards, sur les anciens marais et les champs de la ferme de la Grange-Batelière commence à se peupler. L'hôtel de Seignelay apparaît en 1728, 1, boulevard Montmartre et 169, rue Montmartre. La rue Grange-Batelière (Drouot) est ouverte et se construit 10, ainsi que la rue Bergère 11 et la rue Cadet 12.

Dans le quartier Gaillon, le duc d'Antin vient de s'installer dans l'ancien hôtel du financier La Cour des Chiens, qu'il orne des tableaux appartenant au roi et qu'il étend par l'achat de terrains rue Louis-le-Grand. Cet hôtel sera vendu en 1745 au financier Paris de Montmartel et, en

1. Nº 110, hôtel de Bersan, 1732.

2. Voir rue Saint-Martin les nº8 123, 131, 146, 147, 150, 160, 167.

3. Voir dans cette rue les nos 87, 89, 117.

4. Nº 52, hôtel Eynaud, par Godot. Dans cette rue fut aussi élevé l'hôtel Mégret de Serilly (RAMBAUD, 398).

No 13 par Oppenord.

6. Rue Saint-Honoré, 106, ancien hôtel des Écouvelles, puis du président Du Tillet, 108, 115, 123; rue Sauval, 3, 4, 16; rue de la Verrerie, 17, 76; rue Beaubourg, 41; rue de la Ferronnerie, 11, 15, 27, 29; rue des Lombards, 17, 42; rue Montorgueil, nº 9 et au 15 et 17 maisons Robillard et Chenot, dues à Martin Goupy, et n<sup>os</sup> 23, 25, 29; rue de la Jussienne, 2 bis, balcon soutenu par des consoles avec têtes féminines. Hôtel à l'angle des rues Étienne-Marcel et Hérold par Contant d'Ivry, sculptures de Duhamel; Rue aux Ours, 23; rue Quincampoix, 10, 14; rue du Renard, 9; rue Saint-Merry, 43.

7. La Cour Des Chiens, rue des Jeûneurs, 1709.

8. Nº 18, par Robert de Cotte pour Du Perron, 1724.

9. No 37, portail.

10. 2, hôtel du financier Fargès de Poligny par Nativelle; 3, hôtel de Nicolas Delaunay, directeur de la Monnaie, par son beau-frère, Robert de Cotte, que Carpentier, en 1743, modifiera pour le financier Bouret; 6, hôtel du fermier général d'Augny par Briseux en 1750 (Mairie du IX<sup>e</sup> arr. LAMBEAU, V. P., 1912, 95-107); 9, sur l'emplacement de la ferme, hôtel du président Pinon de Quincy vers 1750.

11. 7, contrôleur Trouard (1740); 14, marquis Hector de Saint-Georges; 15, Lenormant de Mazières; ces deux derniers détruits pour l'ouverture de la rue Rougemont.

12. 9-11, hôtel qui deviendra en 1762 celui de l'intendant Cromot du Bourg (légué à la Ville par Dutuit. LAMBEAU, V.P., 1920, 57-66).

1757, au duc de Richelieu, qui bâtira sur le boulevard le pavillon de Hanovre. Ce voisinage attire les constructeurs dans la rue d'Antin, percée en 1713 <sup>1</sup>, la rue Louis-le-Grand <sup>2</sup>, la rue Gaillon <sup>3</sup>.

Au nord des boulevards quelques hôtels apparaissent dans la rue de la Chaussée d'Antin, alors ouverte, en 1747 celui du fermier général Leriche de La Popelinière, déjà possesseur d'un hôtel, 59, rue de Richelieu, et du château de Boulainvilliers; plus au nord, sur l'emplacement de la rue de la Tour-des-Dames, La Porte de Montval élève, en 1746, une maison dans un parc qui s'étend jusqu'à la rue Saint-Lazare et est voisin du domaine du financier Dupin de Francueil.

Le quartier des Capucines et de la place Vendôme achève de se bâtir. Il est toujours apprécié des hommes d'affaires. Law achète, place Vendôme, les hôtels sis aux nos 3 et 5, fait construire les hôtels des nos 23, 25, 28. Après sa faillite le 23 fut acquis par le contrôleur de Boullongne, qui le fit décorer par Lancret. Au 9 le fermier général Villemaré fait orner sa maison. Le 17, qui appartient au président Crozat de Tugny (dit aussi de Tunis) est étendu en 1724 jusqu'à la rue Neuve du Luxembourg (Cambon); des travaux sont demandés à l'architecte Tannevot, puis à Boscry et en 1747 à Contant d'Ivry. Le frère du président, le baron de Thiers, qui a hérité du 19, fait transformer en même temps, en 1747 et 1749, cette demeure par le même architecte et demande en 1750 à Contant d'Ivry de dessiner un escalier d'honneur. Le 25 devient la propriété du fermier général Gaillard de La Bouexière; le 14, qui appartenait au fermier Paparel, fut saisi sur ordre de la Chambre des Comptes en 1716, mais racheté par son gendre le marquis de La Fare. Les architectes et entrepreneurs imitent J. Hardouin-Mansart, qui avait le premier bâti l'hôtel no 9 en 1700: Boffrand construit en 1718 un hôtel que, ruiné par la faillite de Law, il est obligé de revendre; Grandhomme élève le no 16.

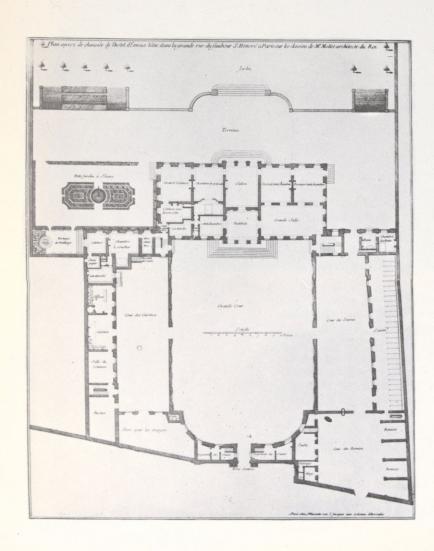
Au revers de la place, d'autres hôtels sont édifiés rue des Capucines : en 1726, le fermier général Des Vieux, ancien directeur de la Compagnie des Indes, fait construire par Tannevot, au n° 25, un hôtel qu'augmente sa veuve. La même année, son ami Castanier, directeur de la Compagnie des Indes, demande au même architecte les plans du n° 17-19 4. Le 23 (détruit) appartient à Jean Phélypeaux de Pontchartrain. De l'autre côté de la rue, Robert de Cotte installe le fermier général Nicolas Fillon sur un terrain saisi à Legendre d'Armini, qui possédait, aux n° 22-24 et 43, boulevard des Capucines, l'hôtel dit des Colonnes 5. Au n° 2, Robert de Cotte vend le terrain à Fr. Nic. Mégret, receveur général des finances et fermier général.

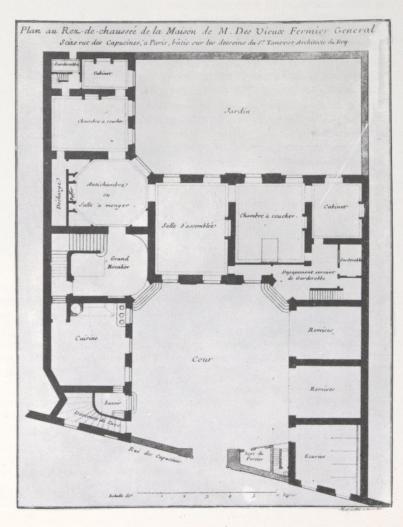
Dans la rue Neuve-des-Petits-Champs (Danielle Casanova), l'architecte Antoine Daufresne construit deux maisons pour Fr. Lallemant de Lévignan, conseiller au Parlement. En 1735, Pierre Grandhomme bâtit pour Leprince, commissaire des galères, une maison de cinq étages, rue Saint-Honoré. A l'ouest de la place Vendôme, dans la rue Cambon, nº 25, Tannevot, fort actif en ce quartier, bâtit pour lui-même un hôtel.

Ce quartier était séparé du faubourg Saint-Honoré par la vaste esplanade qui s'étendait à l'extrémité du jardin des Tuileries, la future place Louis XV, occupée alors par les marbres du roi et sillonnée de profondes ornières. En 1722 la Ville-l'Évêque et le Roule furent annexés à Paris. Près du couvent des Bénédictines de la Ville-l'Évêque s'élève en 1724 l'hôtel de Soyecourt <sup>6</sup>.

A gauche: Hôtel D'ÉVREUX, palais de l'Élysée, bâti par Mollet pour Henri de La Tour d'Auvergne, comte d'Évreux. Plan du rez-de-chaussée, d'après Mariette, L'ARCHITECTURE FRANÇAISE.

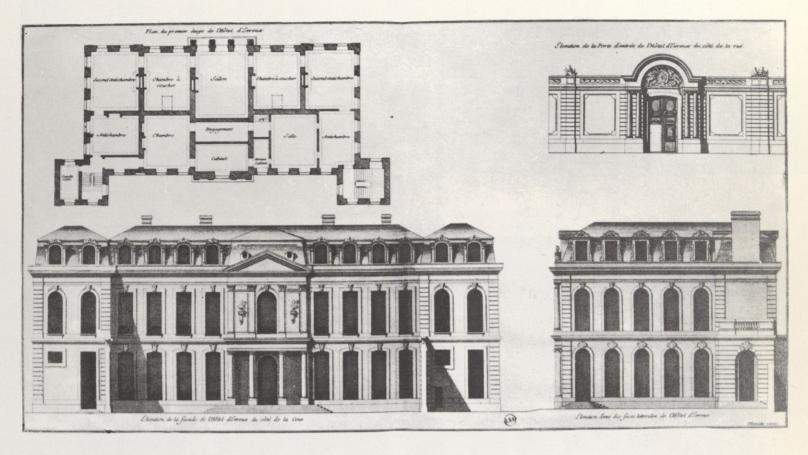
A droite: HôTEL DES VIEUX, 25, rue des Capucines, par M. Tannevot. Plan du rez-de-chaussée, d'après Mariette, L'ARCHITECTURE FRANÇAISE.





La rue du Faubourg-Saint-Honoré avait commencé d'être construite avant 1715. Le prix des terrrains monta en 1722 à 45 livres la toise, en 1724 à 100 livres. Cette spéculation inquiéta le gouvernement qui interdit, par des ordonnances de 1724 et 1726, de bâtir des maisons à portes cochères, sous peine de confiscation des bâtiments et de condamnation des ouvriers. Le prix de la toise tomba à 30 livres. Les protestations des habitants incitèrent le gouvernement à rapporter ces mesures. La porte Saint-Honoré fut démolie en 1732 et la barrière transférée au Roule. L'interdiction de bâtir des maisons à porte cochère fut limitée à la partie du faubourg située à l'ouest de l'hôtel d'Évreux.

Claude Mollet, contrôleur des bâtiments, avait acheté cinq mille toises de terrains maraîchers, dits les marais des Gourdes, à raison de 2 livres la toise et les avait revendues 15 livres, en 1718, à



Law, qui les échangea contre le comté de Tancarville et une rente avec Henri de La Tour d'Auvergne, comte d'Évreux, petit-neveu de Turenne, devenu, grâce à un prêt du comte de Toulouse, colonel général de la cavalerie. Ce personnage venait d'épouser la très jeune fille du très riche Crozat et habitait place Vendôme, no 19, l'hôtel mis à sa disposition par son beau-père. Il est probable que Mollet s'était réservé le droit de bâtir sur les terrains vendus par lui. Le comte d'Évreux lui confia le soin d'édifier le vaste hôtel qui est aujourd'hui le palais de l'Élysée et, en 1720, il obtint du régent d'agrandir son parc. Non content de ce domaine, le comte louait aussi faubourg Saint-Honoré une maison qui appartenait à Boffrand, assez vite remis de sa déconfiture.

Bien d'autres hôtels furent alors bâtis au faubourg Saint-Honoré. Le receveur général de Metz, A. Chevalier, éleva aux nos 33 et 35 des hôtels pour lui-même, pour sa sœur, veuve du conseiller aux aides Le Vieux, et pour sa nièce, mariée au fermier général Legendre, mais il fut frappé en 1716 d'une amende de 500 000 livres par la Chambre de justice. En 1718 Louis Blouin, ancien premier valet de chambre de Louis XIV, gouverneur de Versailles et de Marly, fit édifier son hôtel au nº 31 par J. Gabriel 7. Il avait pour maîtresse la belle Mme de Feuquières, la fille de Mignard, qui, en 1720, construisit à son tour au nº 27. Elle était séparée de son amant par l'hôtel de la duchesse de Rohan-Montbazon, qui avait bâti au 29 sur les plans de Lassurance et avait été attirée en ce quartier par son frère le comte d'Évreux. L'architecte Mazin donna les plans de l'hôtel de Charost, au nº 39 (ambassade d'Angleterre).

Sur le côté nord de la rue le marquis d'Aguesseau, conseiller du roi, frère du Chancelier, bâtit trois maisons, vendit l'une au marquis de Mailly et prévoyant le développement du quartier éleva un marché. Une rue garde le souvenir de ce personnage. Plus loin au 68, Boffrand, qui avait acheté en 1712 un emplacement, vendit en 1719 à J.-B. de Durfort, duc de Duras, beau-frère de Mailly, pour 126 000 livres une maison qu'il avait bâtie et qui semble avoir été remaniée par Delamaire. Au 89 s'installa le marquis de Thorigné. Les Lazaristes, comme tant d'autres ordres, proHÔTEL D'ÉVREUX, palais de l'Élysée. Plan de l'étage et façades, d'après Mariette, L'ARCHITECTURE FRANÇAISE.

<sup>1. 1-3,</sup> Étienne Bourgeois de Bogne, fils du trésorier de la banque Law, par Leroux (RAMBAUD, 396) (emplacement de la Banque de Paris et des Pays-Bas); 5, Hôtel par J. Gabriel (disparu); Hôtel de Périgny, 1717, par Guillaume Leduc.

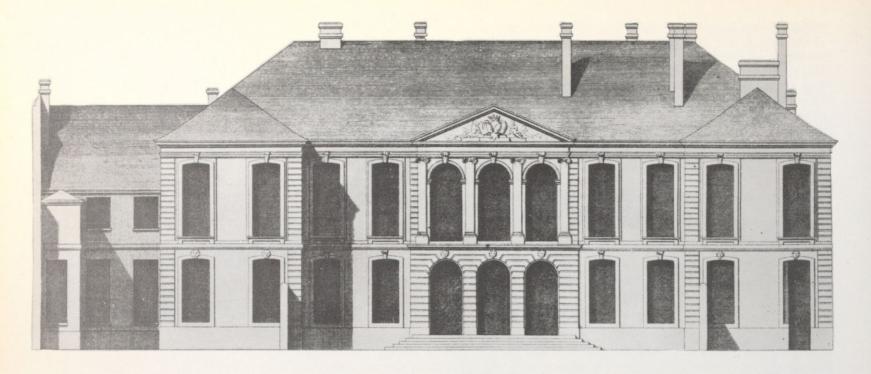
La comtesse de Parabère y possède deux maisons, dont son hôtel élevé par Ch. Bernard.
 Hôtel de Cl. Drouet, par Cochois, 1740.

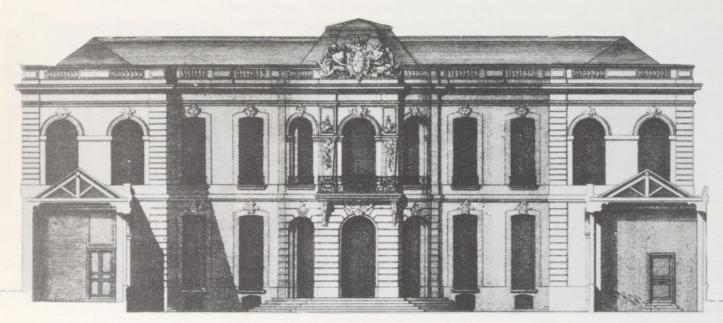
Les nos 15-19 appartiennent au Crédit Foncier.

<sup>5.</sup> En 1838 ministère des Affaires Étrangères.

Cet hôtel sera rebâti en 1772 par Cellerier pour Charles de Rohan-Soubise.

Cet hôtel a été démoli et reconstruit en 1886 par le comte Pillet-Will.





Au-dessus : HÔTEL D'ESTRÉES (Ambassade de l'U.R.S.S.), 79, rue de Grenelle, bâti de 1711 à 1713 par Robert de Cotte.

Au-dessous: HÔTEL MATIGNON (Présidence du Conseil), 57, rue de Varenne. Construit par Courtonne en 1721 pour Ch. L. de Montmorency-Tingry qui le vend en 1723 à Jacques II de Matignon, comte de Thorigny, qui le fait achever par Mazin. D'après Mariette, L'ARCHITECTURE FRANÇAISE.

fitèrent de la vogue et construisirent sur les terrains qui leur appartenaient les maisons qui s'étendaient du 99 au 105. Les commerçants vinrent, attirés par la clientèle, marchands de vin et autres et même un jardinier d'Auteuil.

Plusieurs rues adjacentes existaient déjà; la rue d'Anjou avait été ouverte sous Henri III. En février 1726, l'hôtel bâti au 5, en face l'hôtel dressé en 1720 pour les Polignac <sup>1</sup>, fut vendu à Antoine Mazin, écuyer, chevalier de Saint-Louis. C'était l'architecte, qui, non loin, avait bâti l'hôtel de Charost. Plus au nord fut plantée en 1724, entre les rues de la Boétie et de la Baume, la rue de Courcelles et l'avenue Percier, la nouvelle Pépinière du roi, tandis que le long de la Seine était refait le Cours-la-Reine. Le quartier se trouvait encadré par la verdure et l'on comprend son succès.

Le quartier où fut construit le plus grand nombre de beaux hôtels fut alors le faubourg Saint-Germain. Dans la partie voisine de la Seine on voit s'élever des maisons neuves dans les rues des Saints-Pères <sup>2</sup>, de Bourbon (Lille) <sup>3</sup>, de Verneuil <sup>4</sup>, du Bac <sup>5</sup>, Jacob <sup>6</sup>, de l'Université <sup>7</sup>, Taranne <sup>8</sup>, Saint-Dominique <sup>9</sup>, de Grenelle <sup>10</sup>, de Varenne <sup>11</sup>, de Babylone <sup>12</sup>, de Sèvres <sup>13</sup>, du Cherche-Midi <sup>14</sup>; du Regard <sup>15</sup>.

L'extension vers l'ouest du faubourg Saint-Germain est amorcée à cette époque. Un vaste terrain s'étendait au-delà de la Grenouillère, entre la Seine et le prolongement de la rue de l'Université, entre la rue de Bourgogne qui venait d'être percée et l'esplanade des Invalides. La mère du duc de Bourbon, Louise-Françoise, fille de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Montespan, avait gagné une énorme fortune en jouant sur les actions de Law. Elle ne s'était jamais piquée de vertu et avait pour amant le marquis de Lassay, Armand de Lesparre. Cet homme, dont la vie avait été aventureuse et avait prouvé du moins son imagination, lui persuada d'acquérir ce domaine qui jouissait d'une vue splendide sur la Seine, le Cours-la-Reine et de lui en céder une partie. La princesse, en 1722, chargea l'architecte Giardini de lui bâtir un palais, mais Giardini mourut bientôt; il fut remplacé par Lassurance en 1724, puis par J. Gabriel et Aubert qui terminèrent la construction en 1729. Le marquis de Lassay fit en même temps bâtir son hôtel par le dernier architecte. Le

1. Refait en 1728 pour M. de Contades; mairie du VIIIe arr. en 1835 (démolie).

2. Nº 10, hôtel de Chauvelin, 1728.

3. 3, hôtel de Créqui, 1720; 52, Brancas-Lauraguais, refait en 1720; 52, Robert de Cotte; 56, maréchal, duc de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, par Fr. Bruant, 1721 (Dumolin, B.S.H.A. VIIe arr., juin 1925, 18;) 65, l'hôtel qui donne aussi 10, rue de Poitiers, est refait en 1742-1743 pour le maréchal de Maillebois (RAMBAUD, 434); 77-79, au coin de la rue de Bellechasse, plusieurs maisons sont bâties en 1740 (futur hôtel Daru); 78 et 80, hôtels construits en 1714 par Boffrand et vendus en 1715 à Colbert de Torcy et en 1718 à Seignelay (RAMBAUD, 20); à l'extrémité de la rue, démolis par le percement du boulevard Saint-Germain, se trouvaient deux hôtels, nos 82 et 84 : l'hôtel bâti, sur un terrain acheté à Boffrand, le 30 mai 1716, par Robert de Cotte (RAMBAUD, 21, 405) pour le compte de Marie-Thérèse de Bourbon-Conti, duchesse douairière de Conti, qui fait bâtir, mais arrête les travaux en décembre 1718 et vend l'hôtel inachevé à sa sœur la duchesse du Maine; 109, le petit hôtel d'Humières, 1726.

4. 8, Chauvelin, 1728 (démoli); 13-15, Dugier, 1740; 33, Aiguillon, 1750.

5. A l'angle du quai, hôtel bâti par Robert de Cotte pour lui-même et son beau-frère Delaunay, directeur

des Monnaies, incendié en 1871, remplacé par la Caisse des dépôts et consignations; Robert de Cotte le loue en 1723 et 1732 au comte d'Avéjan (RAMBAUD, 38); 20, hôtel d'Aiguillon; 21, maison de cette époque; 44, hôtel du président J.-J. Le Vayer de Marcilly, avec façade sur rue; 46, hôtel de Roye, 1728, puis en 1744, de Jacques-Samuel Bernard, qui le fit décorer, semble-t-il, par Boffrand (boiseries transportées dans l'hôtel Rothschild, 41, rue du Faubourg Saint-Honoré); M. Gallet, Médecine de France, nº 177, 1966, p. 20, déclare cet hôtel reconstruit après 1730 par l'architecte Fourcroy et décoré par le sculpteur Philippe Varin; 82, maréchal d'Isenghien, 1731; 97, hôtel qui deviendra l'hôtel de Ségur; 118-120, hôtels par Lepas-Dubuisson, avec sculptures de Dupain. (M. Gallet, G.B.A., 1966, 146 et Médecine de France, loc. cit.) 6. 56, hôtel de Rosambo (librairie Didot).

23, hôtel de Livry, 1728; 33, Cosnac, 1730; hôtel bâti en 1723 par Lassurance pour le président Duret qui le vendit en 1727 au président de Maisons; 63, hôtel d'Auvergne, bâti en 1700, où Servandoni, arrivé à Paris en 1724, a bâti un escalier, démoli pour l'ouverture de la rue de Villersexel (Dumolin, *Topog.*, I, 375); 60, hôtel d'Avéjan, 1725; 72, hôtel de Guise, 1728; 73, hôtel d'Agenois, 1725, démoli; 74-76, hôtel de Senneterre; 82, Plouville, 1753; 98-100, Locmaria, par Dulin, 1730, démoli en 1955; 108, hôtel de Pierre de Salles,

1737 (?); autres maisons, voir RAMBAUD, 475, 476. 8. Hôtel de Thianges par Debias-Aubry.

9. Le percement du boulevard Saint-Germain a détruit au début de la rue les hôtels suivants : emplacement du 244, boulevard Saint-Germain, hôtel bâti par Robert de Cotte pour le président Duret, qui l'avait vendu à Marguerite de Béthune, duchesse douairière de Condé, laquelle le revendit en 1726 à J. Bonnier de La Mosson; ce financier, trésorier des États de Languedoc, l'embellit et y mourut en 1727. Son fils fit décorer l'hôtel par Leroux et y installa son cabinet de curiosités (GRASSET-MOREL, Les Bonnier, 35). Au 248 du boulevard, hôtel de Lesdiguières, 1740, puis Duras et Béthune-Sully; au 252, hôtel de Maulévrier, 1720; au 280, hôtel d'Humières par Mollet. Le nº 246, hôtel de Roquelaure, ministère des travaux publics, a survécu. Il a été surélevé en 1724 (RAMBAUD, 453). Rue Saint-Dominique : 4, hôtel de Broglie, 1724; 14, hôtel vendu par le président Duret avant son achèvement par Debias-Aubry à Françoise de Mailly, veuve de Phélipeaux de La Vrillière, qui se remarie avec le duc de Mazarin et, en 1732, cède l'hôtel à Louise de Bourbon-Condé, princesse de Conti. Celle-ci adjoint l'hôtel situé au nº 16, bâti également par Debias-Aubry, qui avait appartenu au comte de Clermont. L'hôtel du 16 passe au maréchal de Richelieu, au cardinal de Brienne, aux Bonaparte et est l'hôtel du ministre de la Guerre; au 35, hôtel bâti en 1724 pour Charles Guillaume de Broglie; au 39, hôtel de Benoît Dodun (démoli); au 41, hôtel de Béchameil de Nointel, dit de Ravannes, 1745; au 45, hôtel de Comminges,

10. 27, hôtel de Béthune, avant 1730 (B.S.H.A. VIIe arrond., juin 1908, 33); 5 et 7, rue de la Chaise, hôtel du président A. Potier de Nouvion, par Leduc (BRICE, IV, 10); 71-73, rue de Grenelle, construit par le président Talon, refait en 1773 pour le marquis de Gallifet (consulat d'Italie); 81, petit hôtel d'Estrées, annexé en 1729 au grand hôtel d'Estrées (nº 79), bâti en 1711-1713 par Robert de Cotte au 75; au 85, hôtel de Th. de Beriade, marquis d'Avaray, bâti en 1718 par Leroux (Ambassade des Pays-Bas; B.S.H.A. VIIe arrond., juin 1908, 35 et Sadi de Gorber, L'hôtel d'Avaray, 1956); 87, hôtel de Paul de Grivel, comte d'Ourouer, 1721-1736 par Ch. et P. Boscry, devenu au XIXe siècle l'hôtel de Bauffremont; 89, hôtel Duprat, vers 1725, puis de Tingry; 138-140, hôtel de Noirmoutiers par Courtonne, en 1721 (RAMBAUD, 428, 429), puis de M<sup>11e</sup> de Sens qui, en 1735, le fait décorer par Lassurance, hôtel de l'État Major; 142, hôtel de l'abbé de Chanac-Pompadour vers 1735, modifié à la fin du siècle par Brongniart pour Bezenval; on donne habituellement comme date 1750 pour la construction, mais son auteur Delamaire est mort en 1745 (J. SNEYERS, Annuaire du VIIe arrondissement, 1959, 33-35), aujourd'hui ambassade de Suisse; sur la maison appartenant à Delisle-Mansart (RAMBAUD,

11. 45, hôtel de Gérard Heusch, sieur de Janvry, par Cartaud, 1732-1733 (RAMBAUD, 477); 47, hôtel de Boisgelin, par Cartaud, refait plus tard par Parent; 56, hôtel de M<sup>me</sup> de Gouffier, marquise de Thoix (1719) (V.P., 1932, 71.); 57, hôtel de Ch. L. de Montmorency, prince de Tingry, fils du maréchal de Luxembourg, bâti par Courtonne en 1721; cet hôtel est vendu inachevé, en juillet 1723, à Jacques III de Matignon, comte de Thorigny, lieutenant général du roi, qui le fait achever par Mazin; présidence du Conseil (MAHIEU, B.S.H.P. 1955-1956, 15; RAMBAUD, 435); 58, hôtel de Feuquières par Boscry, (Fr. de CATHEU, B.S.H.A.F., 1950, 21; M. Gallet, G.B.A., 1966, 159, 168); 59, hôtel de Vendôme, par Boffrand, 1720, démoli (Rambaud, 478); 60, hôtel de Charlotte Le Bourgoin, veuve de Bernard Duprat, par Leroux, 1728 (GALLET, loc. cit., 168 n. 54); 73, hôtel bâti par Boffrand pour M<sup>me</sup> Julliet, vers 1735; 77, hôtel bâti en 1728-1731 par J. Gabriel et Aubert pour Abraham Peyrenc de Moras, perruquier, enrichi par le système de Law; sa veuve le vendit en 1736 à la duchesse du Maine, qui éleva au 75 bis le petit hôtel du Maine (VACQUIER, B.S.H.A. VII<sup>e</sup> arrond., 1912, 182); le grand hôtel passa en 1753 au maréchal de Biron; musée Rodin en 1917; 78, hôtel de M<sup>11e</sup> Desmares, actrice, bâti par Debias-Aubry en 1721-1724 pour le compte du banquier Hogguer, qui avait acheté l'hôtel de Rothelin, 101, rue de Grenelle et dont les jardins s'étendaient jusqu'à cet emplacement. Saisi par les créanciers, l'hôtel fut acheté par le duc de Villeroi, qui fit ajouter par Leroux une salle sur la façade latérale; ministère de l'Agriculture (Maréchal de Bièvre, l'Hôtel de Villeroi, Paris, s. d.).

12. 32, Petit hôtel Matignon, 1725 environ.
13. 84-86, hôtel d'Allemans, 1750, démoli; 4-14, rue Saint-Romain, hôtel de Choiseul-Praslin, par Gaubier, 1732, modifié en 1750 (Ch. Saunier, B.S.H. VIe arrond., 1911, 237). Cl. Bonneau, également propriétaire

rue du Four, possède des maisons et loue des boutiques (RAMBAUD, 26, 27, 451).

14. 7-9, hôtel bâti par Brice-Lechauve pour les Carmes qui le louent en 1720 à la comtesse de Verrue (RAMBAUD, 451); démoli en 1907 pour le percement du boulevard Raspail; 13, hôtel de J.-B. de Montullé, conseiller à 481), defindit en 1907 pour le perceinent du boulevard Raspail, 13, notei de J.-D. de Montaire, consenier a la Chambre des Requêtes, 1732; 14, H. Randon d'Hanencourt, 1737; 18, hôtel bâti par Cl. Bonneau, qui le donne en dot à sa fille, devenue M<sup>me</sup> de Marsilly en 1738 (Fromageor, B.S.H. VI<sup>e</sup> arrond., 1911, 80; RAM-BAUD, 30; sur l'attribution à Boscry, M. GALLET, G.B.A., 1966, 159); 21, H. Grimoard de Roure, 1718; 30, maison construite par Cl. Bonneau en 1713, démolie pour le percement du boulevard Raspail, ainsi que le 31, maison appartenant aux Bénédictines et louée à M<sup>me</sup> de Verrue, qui fit bâtir l'hôtel voisin sur le terrain des Carmes (Fromageot, loc. cit., 1913, I, 113) et que l'hôtel, 33-37, bâti par les Carmes et loué en 1742 au maréchal de Brancas, devenu en 1800 Conseil de Guerre (Ibidem, 136); 42, maison de 1718, refaite à la fin du XVIIIe siècle (Ibidem, 161); 85-87 et rue Jean-Ferrandi, hôtel bâti par le menuisier Jean Caillon en 1743, vendu au comte de Montmorency-Bours, qui fit aussi bâtir le petit hôtel au 89.

15. 5-7, maisons bâties pour les Carmes par Victor Thierry d'Ailly; le 5, hôtel Dugué, 1720, a été démoli en 1907; le 7 était l'hôtel de Rottembourg (RAMBAUD, 449-452); 115, hôtel de Lesparre, après 1711, puis de La Guiche, démoli en 1886, pour la construction du Crédit Municipal.

palais Bourbon était un vaste édifice à l'italienne, qui était précédé d'une énorme cour octogonale, communiquant avec la rue de l'Université par un portail arrondi. L'hôtel Lassay (présidence de la Chambre des députés) était accessible par une longue allée, qui subsiste en partie, et ses communs atteignaient la place des Invalides. Le ministère des Affaires Étrangères a été bâti sur leur emplacement et sur celui des jardins. Après la mort de la princesse en 1743, l'hôtel resta quelque temps inoccupé et, vers 1750, on parlait de le démolir. Le roi l'acheta pour en faire l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, jusqu'alors installé rue de Tournon, puis le céda en 1754 au prince de Condé qui le remania.

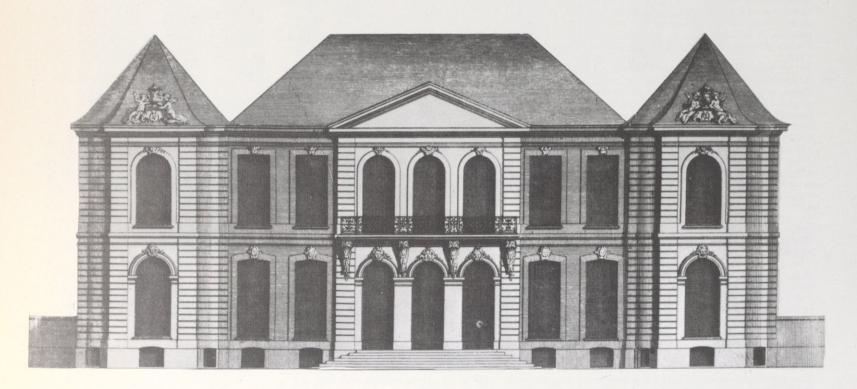
Plus au sud, dans le quartier des Invalides, quelques hôtels, nous l'avons vu, étaient apparus à la fin du règne de Louis XIV, mais il faudra attendre la fin du XVIIIe siècle pour assister au

lotissement de cette région.

Dans les anciens quartiers de la rive gauche, entre le quartier Saint-Victor et le faubourg Saint-Germain, quelques hôtels et maisons furent construits à cette époque, que ce soit près de l'abbaye Saint-Victor, autour de Saint-Julien le Pauvre 1, de Saint-Séverin 2, plus au sud sur la montagne Sainte-Geneviève<sup>3</sup>, dans le quartier Saint-Médard <sup>4</sup>, ou au faubourg Saint-Marcel <sup>5</sup>. Si nous revenons vers la Seine nous voyons de vieilles maisons de la rue Saint-André-des-Arts remplacées par de beaux hôtels 6, tandis que l'ancien territoire de l'abbaye de Saint-Germain se peuple de plus

en plus 7 et que de vieux hôtels y sont transformés 8.

Beaucoup de grands seigneurs, de financiers ne possédaient pas seulement un château en province, mais aux portes de Paris, dans les bourgs encore ruraux qui entouraient la capitale, des petites maisons, perdues dans la verdure, dont le nom de folies prend souvent un autre sens, car les plaisirs qu'ils y goûtaient n'étaient pas tous champêtres. Si quelques-unes de ces demeures se trouvaient à la limite même de la ville, comme le vieux château du Coq, que le duc de Brancas fit transformer en 1720 pour une actrice de l'Opéra, d'autres s'élevèrent alors sur les pentes de Montmartre : le maréchal de Richelieu possédait depuis 1730 un domaine qui occupait l'emplacement des nºs 16 à 38 rue de Clichy et s'étendait jusqu'à la rue Blanche, où, au 15, le duc de Gramont, dans une propriété qui atteignait la rue d'Amsterdam, installa les enfants qu'il avait eus d'une autre actrice de l'Opéra. Rue Pigalle on voyait en 1719 se bâtir la maison de M. Leleu; M. de Saint-Germain s'installa sur le boulevard actuel de Clichy. Rue Saulnier, 19, le duc d'Orléans construit en 1749 la charmante maison qui existe encore. D'autres personnages n'hésitaient pas à choisir des demeures plus éloignées. Passy était très fréquenté 9; à l'orée du bois de Boulogne le maréchal Victor-Marie d'Estrées bâtit en 1720 la maison qu'il appela Bagatelle et qu'achètera en 1775 le



HÔTEL DE PEYRENC DE MORAS, puis de la duchesse du Maine (1736), du maréchal de Biron (1753), Musée Rodin depuis 1917, 77, rue de Varenne. Œuvre de J. Gabriel et Aubert. Façade côté jardin d'après Mariette, L'ARCHITECTURE FRAN-CAISE.

1. 29, rue de la Parcheminerie, pour Claude Dubuisson, contrôleur des changes à la Monnaie, vers 1750, par Martin Goupy.

2. Angle de la rue Zacharie.

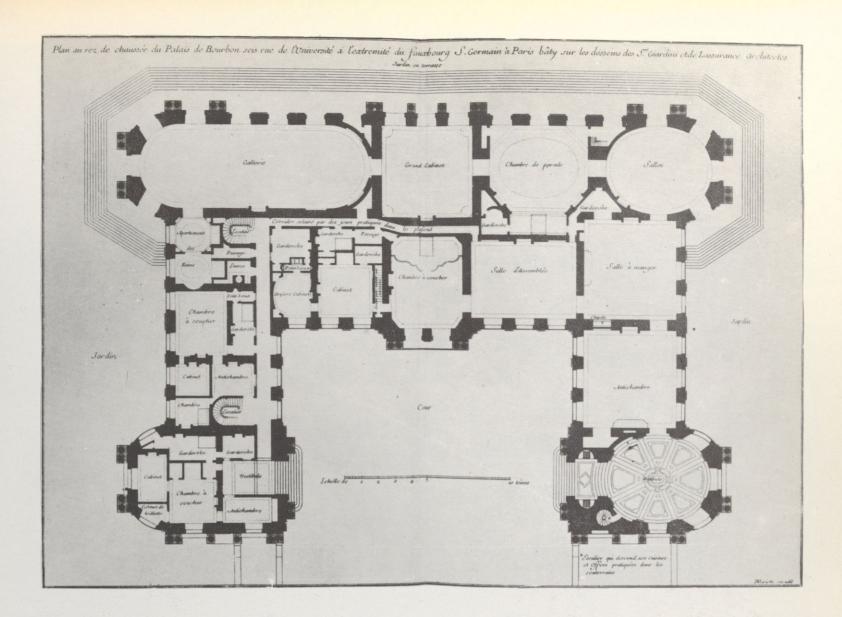
Rue de la Harpe, en partie démolie pour le percement du boulevard Saint-Michel, maisons de ce temps aux nos 35 par Ch. Bernard (1730) et 45; rue Saint-Jacques, no 151 bis, bâti en 1718 par Lepas-Dubuisson; sur l'emplacement de la rue Gay-Lussac s'élevait l'hôtel Stuart d'Aubigny, vers 1735; rue d'Enfer (boulevard Saint-Michel, école des Mines), l'hôtel de Vendôme est refait par Courtonne en 1720; rue Descartes, 30, hôtel bâti en 1742 pour le duc d'Orléans, fils du Régent; place de l'Estrapade, maison par Cochois; rue de l'Estrapade, 5-7, maison bâtie par l'entrepreneur Pierre Rivoix.

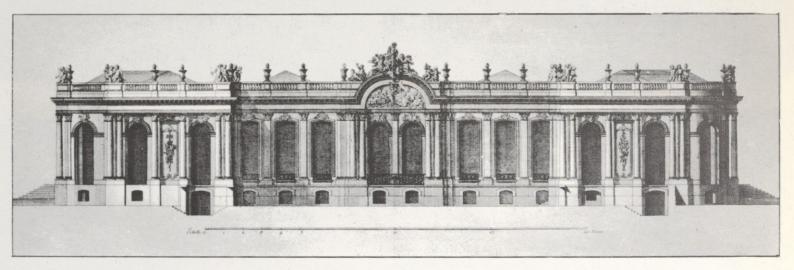
4 Le quartier Saint-Médard fut annexé à Paris en 1724. Rue Mouffetard, maison par Jolivet; 25, rue de

la Clef, hôtel du président Danès, 1747.

Rue des Boulangers, maison par Destouches. 27, par Cl. L. Daviler, 1748; 33, maison; 47, hôtel Renouard de Villayer, 1740, par Cochois; 52, hôtel

Cotelle, puis Du Tillet de La Bussière, par Debias-Aubry.
7. Rue de Seine, 12, 1734; 28, 30, maisons appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 57, maison de l'architecte Pierre-Jean Varin; rue de l'Ancienne-Comédie, 16, hôtel de La Fautrière (démoli), 1750; rue de Tournon, 4, hôtel de Montmorency, 1713; 6, hôtel de Terrat, chancelier du Régent par Bullet, 1719; 12, hôtel





d'Entraigues, 1735; 8, hôtel du trésorier Chartraire de Saint-Aignan, 1713; rue des Canettes, 18, maison avec son enseigne, vers 1720 et maison du maçon Phlipon; rue Garancière, 13, ancien hôtel d'Entraigues; 27, hôtel Du Lau d'Allemans, 1751; rue Férou, 4, hôtel de 1750; rue Cassette, maison pour Nic. Defrémont, prêtre; Cour du Dragon, entrée 50, rue de Rennes, façade par P. de Vigny, démolie en 1955; rue du Four, maison par Ch. Bosery, 1730; quai Malaquais, 17, le duc de Bouillon remanie en 1714 l'ancien hôtel Macé de La Bazinière par Fr. Mansart, où travaillent J.-B. Loir en 1727, Debias-Aubry de 1747 à 1756.

8. Le duc de La Rochefoucauld fait ajouter à son hôtel de la rue de Seine une aile sur les dessins de Mollet en 1719. La porte de l'hôtel de Mortemart (14, rue Saint-Guillaume) est sculptée en 1731 par Al. Jouasse.

9. Rue Raynouard, 19, duc de Lauzun; 21, Musard, qui y reçut en 1752 J.-J. Rousseau; 49, Jean de Julienne (1749), qui possédait aussi le charmant pavillon des Gobelins; 68, hôtel du du d'Aumont, qui le fait modifier en 1723 (RAMBAUD, 23) et qui appartiendra au marquis de Ségur, au comte de Valentinois. Cette rue conduit au

en 1719. La porte de l'hôtel de Mortemart (14, rue Saint-Guillaume) est sculptée en 1731 par Al. Jouasse.

9. Rue Raynouard, 19, duc de Lauzun; 21, Musard, qui y reçut en 1752 J.-J. Rousseau; 49, Jean de Julienne (1749), qui possédait aussi le charmant pavillon des Gobelins; 68, hôtel du duc d'Aumont, qui le fait modifier en 1723 (RAMBAUD, 23) et qui appartiendra au marquis de Ségur, au comte de Valentinois. Cette rue conduit au château de Passy refait en 1668, acquis en 1722 par le financier Samuel Bernard pour sa maîtresse M<sup>me</sup> de Fontaine, acheté, après sa mort, par son fils, le président Bernard des Rieux, et où son petit-fils, Bernard de Boulainvilliers, fera des aménagements (emplacement du hameau de Boulainvilliers). Sous la rue Raynouard s'étendait la propriété de M<sup>me</sup> d'Albert de Luynes, qui sera celle de M<sup>me</sup> de Lamballe (H. Avezou et M. Dumolin, B.S.H.A.; Auteuil et Passy, XI, 1923-1930, 93-101). Le village de Passy avait pour seigneur le financier F. N. Mégret, qui fit transformer son château par Joyneau en 1727.

PALAIS BOURBON, bâti pour la duchesse de Bourbon, fille de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Montespan par Giardini (1722) et Lassurance (1724), puis J. Gabriel et Aubert. Plan du rez-de-chaussée et façade sur la cour. D'après Mariette, L'ARCHITECTURE FRANÇAISE.





comte d'Artois; à Neuilly, nous rencontrons le château que Voyer d'Argenson fait édifier par ■ En page de gauche : PALAIS BOURBON, Cartaud et que possèdera Louis-Philippe. Aux Ternes, le financier Mirey de Pompone rebâtit en 1718 le château, dont nous ne contemplons plus que des restes. Plus loin encore, à Gennevilliers, le maréchal de Richelieu, nommé par Louis XV capitaine des chasses de cette plaine, aurait chargé Servandoni de refaire le château, entouré d'un parc, qui sera célèbre. Le domaine de Monceau appartient alors à Émeri, avant d'être mis en valeur par le duc d'Orléans. A Saint-Ouen, Boffrand élève le château du prince de Rohan, pavillon qui se dresse entre deux files de communs. Au faubourg Montmartre, nº 160, le Régent possède une petite maison et l'embellit; sa femme s'était installée au château de Bagnolet et nous avons vu les pavillons qu'elle y fit construire. A Charonne le marquis de Chabanais possède en 1725 une belle propriété (159-161, rue de Charonne); des bourgeois aussi s'y installent. Plusieurs véritables châteaux bordent la Seine à Bercy : Paris de Montmartel y fait bâtir une maison de deux étages, à l'italienne, surmontée d'un pavillon polygonal, dans un jardin où brillait un étang.

Sur la rive gauche combien de jolies folies on pourrait citer à Montrouge, à Bagneux, à Vanves, à Issy où, dans le parc du château, Mollet bâtit un pavillon. Toutes ces maisons, où habitait une nombreuse domesticité, avaient besoin de fournisseurs. C'est pourquoi des commerçants, eux aussi, font construire. Ce sont là seulement quelques exemples de ces innombrables folies qui existaient

encore dans la campagne aux environs immédiats de Paris.

Le promeneur reconnaît aussitôt les maisons de cette époque à l'élégance de leurs formes, aux inflexions de leur décor. Les maisons des artisans demeurent souvent modestes 1. Certains immeubles construits dans les rues où les terrains ont conservé l'étroitesse des anciens lots médiévaux s'étirent en hauteur; quelques-unes sont si resserrées qu'elles ne peuvent ouvrir qu'une ou deux fenêtres; c'est le cas qu'on observe dans les vieux quartiers du Marais, du Temple, à la Villeneuve (Bonne-Nouvelle). Il en est, telle la maison sise 56, rue de Seine (1744), qui sont encore coiffées du pignon traditionnel, dont les arêtiers, toutefois, dessinent un arc de cercle pour adopter les courbes à la mode.

Les immeubles plus grands ou les hôtels qui ont façade sur rue se parent des motifs empruntés aux belles demeures. La maison située à l'angle de la rue Saint-Martin, nº 103, et de la rue Aubryle-Boucher encadre de refends ses fenêtres rectangulaires au premier étage, cintrées aux autres étages et s'enorgueillit d'un bas-relief sous sa corniche. L'immeuble Vitard, rue de Cléry, nº 31 (1739), montre les mêmes refends, mais il décale la hauteur des fenêtres qui sont surmontées d'un fronton dont le tympan est sculpté et, pour ne pas rompre l'ordonnance, n'hésite pas à simuler des fenêtres sur le mur aveugle. Joubert, dans ses dessins d'immeubles qu'il publie, s'efforce de varier l'aspect. A la maison Eynaud, 52, rue de l'Arbre-Sec, Godot dessine tout le long de l'édifice, au-dessus des arcades du rez-de-chaussée, dont l'une sert d'entrée, un balcon et dote chaque baie du second étage d'un appui en fer forgé.

Un motif est alors fréquent en ces façades : pour soulager la solive qui constitue le linteau des boutiques un arc, souvent orné d'un mascaron à la clef, soutient le poids des étages. Cet arc peut ne s'incurver que sur une seule travée; il peut embrasser deux ou même trois travées et il encadre les petites fenêtres d'un entresol, nécessairement assez bas. La boutique n'est plus la simple ouverture munie d'un auvent; elle s'intègre à la façade et commence à se parer de pilastres, de grilles.

L'arc se transforme en trompe et abrite ainsi les fenêtres 2. Ce beau « trait », comme disait Philibert de L'Orme, qui l'employa souvent, que nous avons rencontré au xvIIe siècle en des grands

1. Certaines de ces maisons artisanales, construites en série, avaient cependant pour auteur un bon architecte; lorsque M. de Bragelonne fit construire de telles maisons, hors la porte Saint-Antoine, il s'adressa à Lepas-Dubuisson.

2. Maison 42, rue François-Miron, par P. de Vigny.

HÔTEL DE LASSAY, HÔTEL DES INVALIDES, vus du Cours-la-Reine. Tableau de Grevenbrœck (1738). Musée Carnavalet. PARIS VU DE CHAILLOT. Tableau de Grevenbroeck (vers 1740). Musée Carnava-

PARIS VU DE CHAILLOT, avec les Champs-Élysées et le Cours-la-Reine en premier plan sur le côté gauche et le Gros-Caillou, les Invalides, l'hôtel de Lassay, le Palais Bourbon sur le côté droit. Gravure de Rigaud.



hôtels, comme l'hôtel La Vrillière, demeure assez fréquent. Il est utilisé, en particulier, lorsque la maison se trouve à l'angle de deux rues : on l'observe 52, rue Saint-André-des-Arts, ou encore à l'hôtel de la comtesse de Jaucourt où une sorte de double tour se détache du corps de logis et est ici portée par deux trompes. Ce mode de construction avait l'avantage de dégager la circulation et d'éviter de donner à la pièce un plan angulaire mal commode.

On pénètre dans les petits immeubles par une porte basse placée auprès de la boutique ou entre les deux boutiques. Certains immeubles sur rue, qui contiennent un grand appartement destiné au propriétaire ou qui conduisent à une cour où se dresse un autre corps de logis, possèdent une porte cochère. Celle-ci peut s'ouvrir en un avant-corps, où l'on retrouve les refends, le balcon, le fronton <sup>1</sup>. Les balcons sont supportés par de grandes consoles, parfois feuillagées ou décorées de chutes de fleurs ou par des motifs sculptés <sup>2</sup>.

Entrons dans la cour, parfois entourée de bâtiments; nous y constatons une recherche de l'ordonnance analogue à celle que nous allons admirer dans les hôtels entre cour et jardin <sup>3</sup>. Parfois, comme c'est le cas à l'hôtel Chenizot, sont sculptés sur le portail intérieur des coquilles ou d'autres ornements.

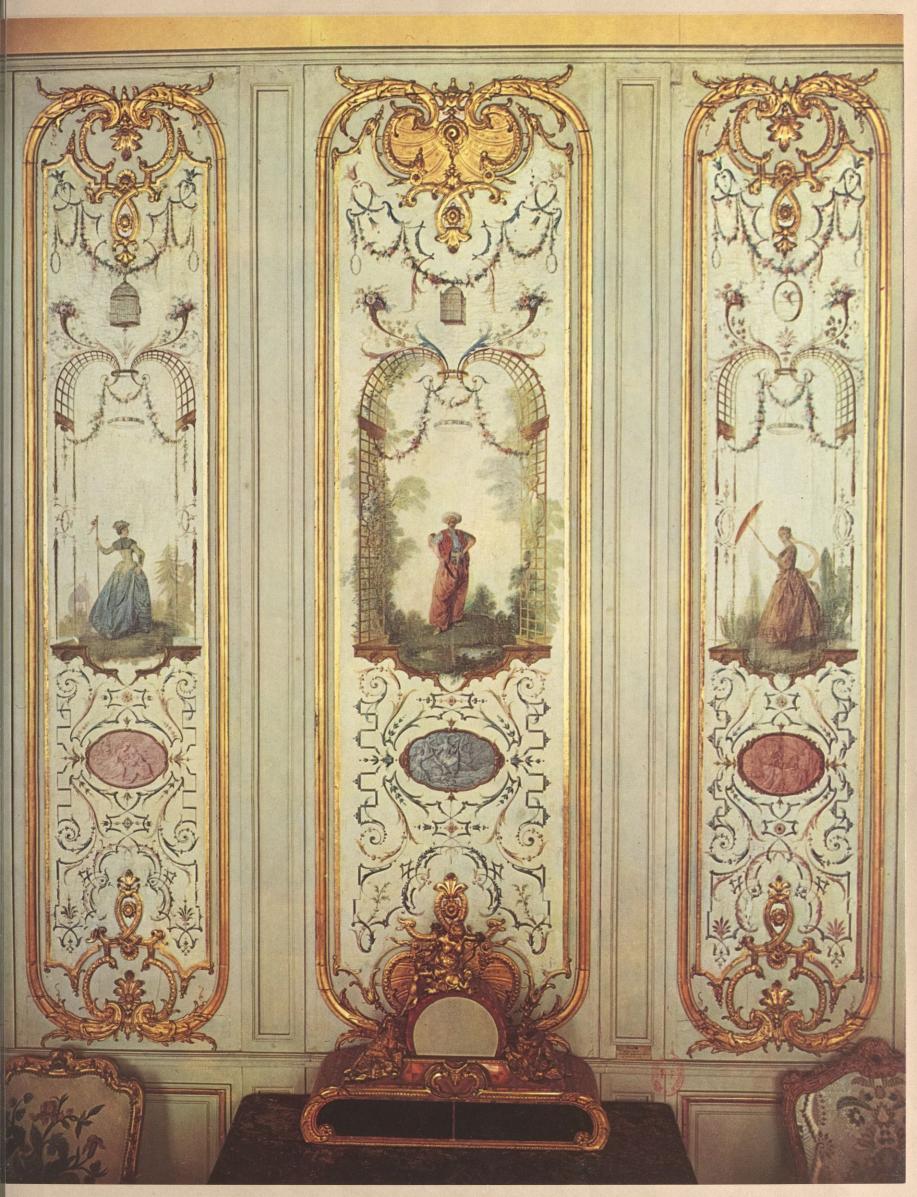
La maison entre cour et jardin est traditionnellement défendue des regards des passants par un mur, orné de refends, de tables ou par un bâtiment plus bas, contenant la loge du portier; comme nous l'avons constaté à l'époque antérieure, le portail qui s'ouvre au milieu est souvent en retrait, pour faciliter l'évolution des voitures. Ces portails appartiennent à des types différents. La porte, dont les vantaux sont parfois sculptés et dont les moulures imitent celles des lambris intérieurs, peut être couronnée par un arc de cercle, un demi-cintre, au-dessus duquel s'étend une corniche, se dresse un fronton triangulaire ou courbe; elle s'ouvre entre des piédroits garnis de refends, munis de pilastres, de colonnes, sur lesquelles sont érigés des trophées. La mode de ces beaux portails est telle que les fermiers généraux et les directeurs de la Compagnie des Indes font refaire ceux des vieux hôtels qu'ils occupent, hôtel Séguier ou Mazarin. La cour est, lorsqu'il est possible, très vaste; elle est rectangulaire, polygonale, se termine en arc de cercle du côté de l'entrée; elle est encore flanquée dans les grandes demeures d'une ou deux cours des communs.

Le corps de logis présente à cette époque deux types, le type traditionnel et le type qu'on appelle à l'italienne. Dans le premier cas il possède plusieurs étages, un rez-de-chaussée, où survit le souvenir des arcades de jadis sous la forme de fenêtres en plein cintre; au centre existe encore un décrochement, l'avant-corps, où nous retrouvons aux angles les refends, en bas les portes, aux étages les baies; les ordres deviennent plus rares, car les théoriciens estiment qu'il faut les réserver aux édifices publics. Les parties latérales peuvent comporter à leurs extrémités soit des avancées qui rappellent les vieux pavillons, comme c'est le cas à l'hôtel Peyrenc de Moras (Biron), soit, le plus souvent, un simple ressaut. Sur le jardin on retrouve l'avant-corps, qui, héritier de la disposition inaugurée par Le Vau aux châteaux du Raincy et de Vaux-le-Vicomte, fait sur le bâtiment une saillie arrondie ou polygonale. A l'hôtel Grivel d'Ourouer, 87, rue de Grenelle, le fronton et le balcon suivent le mouvement et dessinent un arc de cercle.

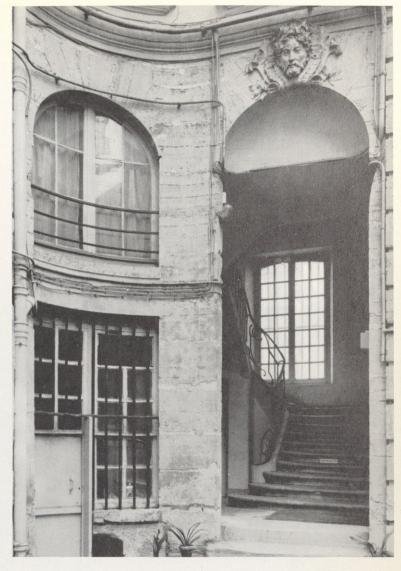
Le rythme, que nous avons observé dans les hôtels élevés par Boffrand à la fin du règne de Louis XIV, sert de modèle; le nombre, l'espacement, la forme des fenêtres permettent de varier les parties, afin d'éviter la monotonie des longues séries de baies toutes semblables. Dans les hôtels de J. Gabriel et de Lassurance, les toits respectent parfois la vieille tradition et couvrent chacun des éléments : les pavillons de l'hôtel Biron sont encore coiffés de petites pyramides dont la base est rompue grâce à la présence de coyaux. La plupart des architectes, pour donner plus d'unité à leurs compositions, préfèrent adopter le toit continu. Comme l'hôtel est maintenant constitué généralement par deux séries parallèles de pièces et que, par suite, la largeur du bâtiment est grande, ils devaient éviter deux inconvénients : s'ils avaient couronné ces corps de logis par une seule charpente, la hauteur eût été trop grande pour le goût du temps; s'ils avaient placé deux toitures parallèles, ils auraient créé entre les deux une noue profonde qui eut été désastreuse et génératrice de fuites d'eau. Ils résolurent la difficulté en établissant deux combles, mais en liant les poutres faîtières par un terrasson, qui simule une toiture à la Mansart. A la base des rampants ils établissent un chéneau; afin de le dissimuler et de cacher les lucarnes basses, qui éclairent ces combles utilitaires, ils tendent sur la corniche une balustrade, ornée quelquefois encore de motifs sculptés, vases ou trophées.

Les bâtiments à l'italienne, dont J. Hardouin-Mansart avait donné des exemples au château du Val, à Saint-Germain-en-Laye, ou au grand Trianon, comportent un rez-de-chaussée, qui peut être dressé sur un soubassement; le toit disparaît derrière la balustrade et semble ainsi être une terrasse. Lassurance, élève de J. Hardouin-Mansart, élève plusieurs hôtels de ce genre <sup>4</sup>. Il est suivi par Delamaire à l'hôtel de Chanac-Pompadour (qui a été surélevé), par Serin, à l'Ermitage de Bagnolet, par bien d'autres. Les exemples les plus célèbres de ce type étaient, avant leur transformation, le palais Bourbon et l'hôtel de Lassay. Ce genre exerça une influence sur l'autre : pour diminuer la hauteur du corps de logis à la française, Le Blond, à l'hôtel de Vendôme (école des Mines, refaite), substitua au dernier étage un attique.

Certains de ces hôtels conservent la sobriété dont Bullet avait donné l'exemple; Boffrand, que nous allons rencontrer parmi les créateurs du décor intérieur, garde en ses façades une certaine simplicité. Quelques architectes font volontiers appel aux sculpteurs pour orner le tympan des frontons, les clefs des arcades. Le Lorrain fait saillir l'avant-train des chevaux au-dessus de la porte des écuries de Rohan, sans se soucier de l'appareil de la construction. Sous les balcons les consoles font le ventre, des chimères, des dragons se tordent et donnent leur nom à la cour, qui s'ouvrait naguère dans la rue de Rennes. Sur les clefs de voûte sourient des visages féminins, coiffés de plumes, comme les sauvages, ou d'une palmette ou d'une coquille, ou bien un Hercule s'enveloppe de la peau du lion de Némée. Les architectes veulent donner plus de mouvement à ces façades; ils se plaisent à utiliser les courbes, les lignes qu'on appelait serpentines; les dalles qui soutiennent en encorbellement les balcons imitent les sinuosités que les ferronniers imposent au métal. Dans sa maison de la rue Tiquetonne, Oppenord évase la partie inférieure des piédroits de la fenêtre centrale. Les tours rondes sont à la mode.







A l'intérieur des grands hôtels nous sommes toujours reçus dans un grand vestibule d'où part l'escalier, qui reste en certaines grandes demeures, comme à l'hôtel de Toulouse, un morceau de virtuosité <sup>5</sup>. Quelques architectes, pour éviter d'interrompre l'enfilade des pièces, continuent de placer cet escalier dans un angle du corps de bâtiment ou à la jonction d'une aile. On constate même en cet hôtel de Toulouse et à l'hôtel du Maine, sans doute en souvenir de Versailles, que la chambre a été placée au centre, pour signifier l'éminente dignité de ces légitimés et leur fidélité au souvenir de leur royal père. Les galeries, sauf chez un collectionneur comme P. Crozat, sont moins importantes qu'au xvIIe siècle, disparaissent souvent, se transforment en un vaste salon. Les pièces continuent de se spécialiser. La salle à manger se distingue maintenant de manière fort nette de l'antichambre et, pour signifier son usage, s'orne d'un buffet de marbre ou d'une fontaine sculptée, qui remplace les fontaines d'étain des maisons modestes. Parfois existe une salle de billard et subsiste un oratoire.

Les appartements privés sont de deux sortes : les appartements dits de société, composés d'une antichambre, d'un petit salon, d'un cabinet, où le maître de maison reçoit ses amis ou ses hommes d'affaires, d'un boudoir dans la partie réservée à la maîtresse de maison. Les appartements dits « petits appartements » sont constitués par des pièces moins grandes, plus faciles à chauffer, installés parfois en un entresol, au plafond plus bas, sans solennité. Le goût des formes variées, cercle, ovale, polygone, polylobe, coïncide avec celui du confort; leur dessin, qui satisfait la curiosité des contemporains pour l'ingéniosité, la variété, la souplesse des lignes, permet d'établir des placards dans les pans coupés et de dissimuler des passages, des couloirs, des communications secrètes. Ce souci du bien-être amène le perfectionnement des cheminées, le recours aux poêles dits à l'anglaise ou des poêles en faïence, l'installation de salles de bains et de lieux à l'anglaise.

Le décor intérieur manifeste un semblable changement d'esprit; dès 1690, sous l'influence des difficultés économiques, des dessins de Bérain, des nouveautés étaient apparues; le goût de la

MAISON, 52, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS. Façade d'angle et tour ronde, à droite : entrée de l'escalier de l'hôtel Cotelle par Debias-Aubry.

<sup>1.</sup> Maison (démolie) rue Thévenot par Marteau, 1715; hôtel Chenizot, 51, rue Saint-Louis-en-l'Île; hôtel Lelièvre de La Grange, 4-6, rue de Braque, 1737; maison rue Tiquetonne, 13, 1734, par Oppenord; hôtel Du Tillet (Albret), 31, rue des Francs-Bourgeois, 1740.

Du Tillet (Albret), 31, rue des Francs-Bourgeois, 1740.

2. Hôtels de Marsilly, 18, rue du Cherche-Midi, de Montmorency-Bours, 89, même rue; Du Tillet, 31, rue des Francs-Bourgeois; Hénault, 82, rue François-Miron; maison, 12, rue de Jouy; maisons citées plus haut rue Saint-André des Arts.

<sup>3.</sup> Maison démolie 59, rue du Cherche-Midi.

<sup>4.</sup> Hôtels de Neufchâtel ou de Béthune, de Rohan-Montbazon.

<sup>5.</sup> Citons pour exemples les escaliers des hôtels d'Ecquevilly, 60, rue de Turenne, de Fargès de Poligny, 2, rue Béranger, de Bersan, 110, rue Vieille-du-Temple, Dodun, 21, rue de Richelieu, de Marsilly, 18, rue du Cherche-Midi, d'Ourouer, 87, rue de Grenelle, de Thiers, place Vendôme, etc.



R. LE LORRAIN, LES CHEVAUX D'APOLLON. Bas-relief sur les écuries de l'hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple.

fantaisie, de la jeunesse semblait avoir été le résultat d'une réaction contre les tristesses du temps. Les fortunes rapidement amassées sous la Régence permirent à nombre de parvenus et même à d'autres de satisfaire à nouveau leur désir du luxe, mais d'un luxe qui n'est plus celui du règne passé. La grande peinture décorative est réservée aux palais royaux ou princiers, à Versailles, au Palais Royal, aux édifices publics; la peinture de chevalet triomphe, se contente de s'installer sur les dessus de porte. La décoration est surtout l'œuvre d'architectes, Boffrand, Herpin, Lassurance, Aubert, Leroux, Bullet de Chamblain, Mollet qui héritent, en les assouplissant, les types introduits par J. Hardouin-Mansart et Robert de Cotte. Ils continuent de diviser les murs des pièces en panneaux, qu'ils séparent plus rarement au moyen de pilastres, d'utiliser les arcatures, mais Boffrand introduit plusieurs innovations en ces ordonnances : la première que nous constatons à l'hôtel de Soubise est la différence d'échelle et de hauteur entre les arcs qui enserrent les fenêtres et les glaces et ceux des boiseries; la seconde est le dessin ondoyant de ces arcs, qui ne sont plus de simples pleins cintres, rigoureusement tracés au compas, mais sont composés de courbes et contrecourbes; la troisième qu'on observe à l'hôtel de Seignelay, dans le salon de Boffrand, place Vendôme, et aussi dans les dessins d'Auberet et Leroux, est l'opposition de chaque côté d'un axe de deux arcs dont la partie voisine de cet axe est plus basse ou plus haute que la partie plus éloignée.

Ces caractères s'accentuent, s'exacerbent chez des décorateurs qui se sont formés à l'étranger, Oppenord et Meissonnier en cette Italie sensible aux fantaisies du nouveau baroque, Pineau, qui a vécu en Russie. Ils sont les auteurs de ce que les contemporains ont appelé le contraste. Oppenord possède une imagination sans cesse en éveil. A l'époque où Cressent semble gonfler ses commodes, où les pieds des meubles s'incurvent, il enfle la base des pilastres dans la galerie de l'hôtel de Toulouse; Meissonnier tord les lignes de ses lambris comme celles de ses flambeaux.

Nicolas Pineau, dans sa rampe d'escalier de l'hôtel de Marsilly, unit à plaisir les courbes et les contrecourbes. Ce décor semble parfois avoir subi les secousses d'un tremblement de terre.

Toutefois la tradition française, qui continue d'être observée dans les édifices publics sous l'action des Gabriel, empêche ce style de se livrer aux excès du rococo de l'Italie, de l'Europe centrale, du churriguerisme espagnol. Le vieil esprit réaliste n'a pas disparu : Desportes observe fidèlement les paysages des environs de Paris; Oudry dessine les parcs des châteaux voisins, représente les animaux des basses-cours, des chenils, les fleurs de nos prés. Si les décorateurs se plaisent aux sinuosités, c'est peut-être qu'ils ont observé les tiges des plantes; Oppenord sur les lambris de l'hôtel de Pomponne (aujourd'hui à l'ambassade de Yougoslavie, boulevard Delessert) sculpte en basse taille, sous un arbrisseau où sont pendues les armes du chasseur, un chien qui flaire le gibier,

IMMEUBLE, 27, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS. L'avant corps avec balcon.



accroche aux cintres de l'hôtel d'Assy des trophées d'instruments agricoles. M. d'Ecquevilly, grand veneur, lance, sur le tympan de son hôtel, rue de Turenne, sa meute à la poursuite du sanglier.

Parfois ces ornements sont peints sur les boiseries, comme à l'hôtel de Villemaré (musée des Arts décoratifs). Lancret, à l'hôtel de Boullongne, introduit dans les arabesques héritées de Bérain, d'Audran, les personnages habituels en ses tableaux. Les chinoiseries n'excitent pas seulement la curiosité des collectionneurs, elles sont imitées par les artistes sur les murs des hôtels de Soubise, de Rohan, au Palais Bourbon, chez le duc de La Vallière à Montrouge, et voici les Turcs qui se balancent, fument sous un kiosque.

Les tonalités de ce décor s'éclaircissent en même temps que la palette des peintres. Après 1725-1730 on constate que les murs blancs sont salissants et monotones; on commence à les couvrir de couleurs qui s'allient à celles des pastels, qui font valoir les ors des moulures, bleu, vert tendre, jonquille, citron, lilas. Après 1740 le vernis Martin est à la mode. On continue d'employer les étoffes : la chambre du duc de Chartres au Palais Royal est tendue de satin blanc brodé d'or; la fabrique du Roule, celles de Lyon fournissent leurs soieries. Les toiles peintes sont importées de Gênes, des Indes. Le papier peint, perfectionné par Papillon vers 1690, reproduit maintenant dans les maisons plus modestes les ramages des damas, les motifs des rocailles. Tous ces intérieurs veulent être gais; les lumières des bougies, multipliées par les cristaux qui s'accrochent aux lustres, aux girandoles, se reflètent dans les glaces, sur les bronzes dont les artisans du faubourg Saint-Antoine font les appliques des commodes, des bureaux, sur les ors des guéridons, des fauteuils. Les mouvements des moulures, des sièges, des petits personnages qui peuplent les dessus de portes, batifolent sur les frises, les voussures, semblent s'accorder avec les inflexions que Marivaux découvre en l'âme de Silvia ou du chevalier, avec les tours d'un esprit que Voltaire prodigue en ses conversations, ses écrits, avec les grâces d'une société, l'une des plus brillantes qu'ait connue la capitale.

III L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

HÔTEL DE VILLEMARÉ. Boiseries conservées au musée des Arts décoratifs.

Les propos qui se tenaient en ces salons manifestaient souvent l'esprit de critique et d'examen qui trouvera, au milieu du siècle, son expression dans *l'Encyclopédie*. Toutefois la plus grande partie de la bourgeoisie et du peuple restait attachée à la foi chrétienne. Les excès de la mystique et des convulsionnaires, les querelles de la bulle Unigenitus et des billets de confession, la persistance du jansénisme chez certains membres du clergé prouvaient l'ardeur des croyances. Les libéralités de hauts personnages ne sont pas rares, même lorsqu'elles n'étaient pas dénuées d'intentions intéressées, comme celles de Law. Le cardinal Fleury contribue à la reconstruction de Saint-Louis du Louvre. M. de Julienne gratifie la paroisse Saint-Hippolyte, sur laquelle se trouve sa teinturerie familiale, de tableaux, d'une grille, d'une chaire et fait orner la chapelle de la Communion, qui est alors bâtie. A cette époque, où le jeu était fréquent, des loteries furent organisées pour permettre





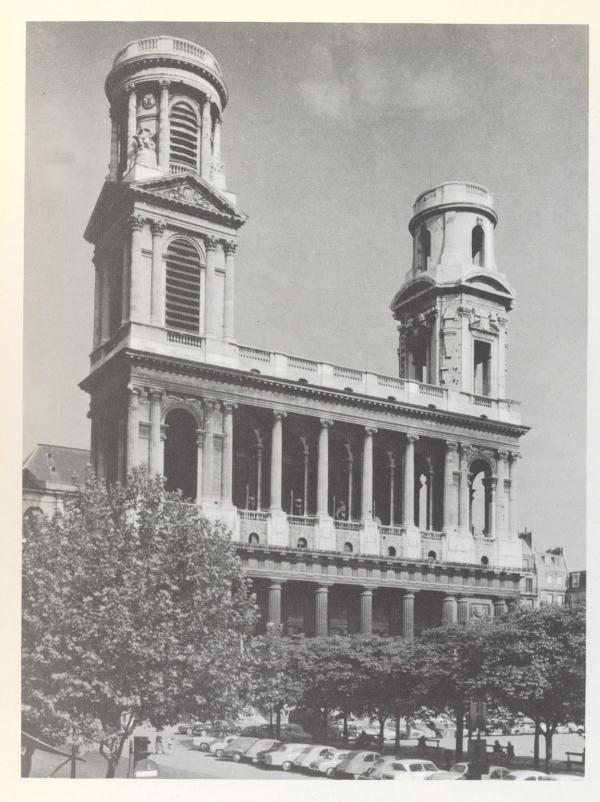
la continuation des travaux à Saint-Roch, Saint-Louis-en-l'Île, Saint-Sulpice, et l'on peut supposer que les souscripteurs n'obéissaient pas seulement à l'espoir hypothétique d'un gain.

Il fallut réparer les dommages du temps en beaucoup d'églises parisiennes. A Notre-Dame les voûtes étaient lézardées; en 1727, aux frais de l'archevêque, le cardinal de Noailles, Boffrand fit refaire par l'appareilleur Perret la voûte de la croisée, remonter la rose du bras sud du transept; en 1728 il fit gratter les pierres du chœur et de la croisée, pour leur rendre leur blancheur et éclaircir la cathédrale dont on regrettait l'obscurité; en 1731, il répara la rose de la façade et l'orgue; malheureusement le chapitre décida de remplacer les vitraux de la nef et du chœur par des verres blancs. Boffrand substitua aux gargouilles des descentes d'eau en fonte. Il aménagea aussi le parvis : en 1748 fut démoli le baptistère Saint-Jean-le-Rond, afin de dégager l'accès du cloître, dont, en 1752, fut bâti le portail nouveau. Dans le voisinage de Notre-Dame furent alors transformés les fonts baptismaux de Saint-Denis-du-Pas.

A Saint-Hippolyte on profita des travaux de restauration pour élever en 1728 un grand bâtiment qui contenait non seulement les charniers, mais des salles de réunion et aux étages des logements, et pour commander un orgue nouveau au facteur parisien Nicolas Collard. La vieille église de Saint-Thomas du Louvre était en fort mauvais état; le roi donna 150 000 livres pour la reconstruire, mais le 15 septembre 1739 le clocher s'effondra, écrasa tout l'édifice et provoqua la mort de six chanoines. Une nouvelle église fut édifiée sur les plans de l'architecte-orfèvre Thomas Germain, qui fut unie à Saint-Louis-du-Louvre et fut consacrée en 1744. Le chapitre, en signe de reconnaissance, autorisa l'inhumation de Germain et de ses héritiers dans une chapelle voisine du chœur et le cardinal Fleury, qui avait participé aux dépenses, put faire placer son tombeau dans la chapelle de la Vierge.

Des églises inachevées furent continuées. A Saint-Laurent, la chapelle ovale de la Vierge venait d'être élevée en 1712. Le curé fit à ses frais terminer les bas-côtés du chœur en 1723-1726 sur les

HÔTEL HENAULT-CANTORBE, 82, rue François-Miron. Balcon central du premier étage.



ÉGLISE SAINT-SULPICE. Façade bâtie par Servandoni, vainqueur au concours de 1728.

plans de l'architecte Letellier et dresser en 1739 la chapelle des fonts, démolie en 1810. A l'église Saint-Louis-en-l'Ile la nef put recevoir les fidèles en 1723; la coupole fut montée en 1724-1725, mais cette partie fut frappée de la foudre en 1741 et c'est seulement en 1765 qu'elle sera remplacée par un clocher. A Saint-Leu-Saint-Gilles l'architecte Godeau suréleva quatre des travées de la nef pour les porter à la même hauteur que les deux autres. Par économie il ne construisit pas les voûtes en pierre, mais en un voligeage couvert de plâtre; il consolida les parties extérieures du bas-côté sud, qu'il rétrécit.

Les travaux de Saint-Sulpice étaient interrompus depuis quarante ans, lorsque le nouveau curé, M. Languet de Gergy, fit appel à la générosité de ses fidèles et à celle du régent. Il demanda à l'un de ses paroissiens, qui était aussi l'architecte de ce prince, Oppenord, de diriger les travaux. Oppenord commença par achever le transept; le portail du bras nord, jadis fondé, fut terminé, ainsi que les chapelles voisines, en 1722; celui du bras Sud fut construit de 1719 à 1723. Le gros œuvre de la nef et des chapelles latérales fut achevé l'année suivante; les voûtes furent lancées suivant un profil en chaînette. La coupole de la croisée avait été, en 1725, surmontée d'un clocher qu'il fallut démolir en 1731 à cause du poids excessif du plomb dont on l'avait couvert. Symétriquement à la chapelle de l'Assomption, Oppenord bâtit une chapelle circulaire de la Communion, qui a disparu. Il proposa tout un ensemble de décorations pour les frontons, les portes intérieures des portails, pour les fenêtres; il dessina un autel à la romaine, pour lequel Meissonnier avait aussi dessiné un modèle : deux anges soutenaient une table propitiatoire sous un lambrequin, chargé d'ornements dus aux frères Slodtz <sup>1</sup>. Il composa les belles boiseries qu'on voit encore dans les

sacristies. Oppenord fut conservé comme décorateur mais remplacé comme architecte par Servandoni, qui avait été chargé en 1729 de refaire la chapelle de la Vierge, où furent aussi employés comme sculpteurs les frères Slodtz et comme peintre Lemoine. En 1732 un concours fut ouvert pour la construction de la façade. Plusieurs architectes soumirent des projets; dès 1722 Bullet de Chamblain s'était mis sur les rangs. Le dessin de Meissonnier, tout en courbes, fut jugé extravagant. Servandoni emporta le prix. Il voulait au rez-de-chaussée établir un péristyle, ouvert au centre, appliqué de chaque côté sur la base de tours. Il éclairait un premier étage par des fenêtres en plein cintre, séparées par des colonnes ioniques. Un immense fronton, entre les clochers à deux étages, couronnait l'avant-corps central. Ce projet fut modifié; l'avant-corps fut supprimé; le péristyle s'étendit jusqu'aux tours et fut répété au premier étage. Il semble que Servandoni se soit rappelé à la fois Santa Maria in via lata à Rome, œuvre de Pierre de Cortone (1651), Saint-Pierre de Rome, Saint-Paul de Londres. Son « frontispice » demeura inachevé; les tours ne seront construites qu'à l'époque suivante. Cette façade présentait, en tout cas à Paris, un type nouveau.

A Saint-Roch les travaux avaient aussi été interrompus faute de crédits. En 1717 fut élevée la chapelle de la Communion. La générosité de Law permit de rouvrir le chantier; la nef fut achevée en 1723. R. Charpentier, disciple de Girardon, sculpta au-dessus des arcades des anges couchés, sur les pendentifs de la coupole les quatre évangélistes et termina la décoration du chœur. La façade sur la rue Saint-Honoré, dessinée en 1736 par Robert de Cotte, fut exécutée, après sa mort, par son fils, Jules-Robert de Cotte, qui l'acheva en 1740, mais entendit alors bien des critiques. En 1752, le curé, J.-B. Marduel, décida d'entreprendre de nouveaux travaux : il fit dresser devant les piliers qui soutiennent la voûte de la croisée des autels qu'exécuta Ch. P. Coustou le jeune et pour l'un desquels Guillaume II Coustou fit une statue de saint Roch (disparue). L'abbé Marduel résolut de construire derrière la chapelle de la Communion, sur l'emplacement du cimetière, une chapelle où serait érigé un calvaire visible depuis la nef, à travers le chœur, la chapelle de la Vierge et celle de la Communion, si bien que l'image de la croix, symbole de la Rédemption, servirait de point de vue à cette perspective. Le peintre Pierre, qui brossait sur la coupole de la chapelle de la Vierge une Assomption, avait eu pour élève l'architecte Boullée et semble l'avoir recommandé au curé; pour la sculpture un concours fut ouvert et Falconet emporta le prix en 1753. Sur l'autel de la Vierge, dessiné par Boullée, furent placées une Annonciation et, de part et d'autre, les statues de David et Isaïe et au-dessus une gloire. La chapelle du Calvaire reçut un Christ en bois de Michel Anguier, légué à la paroisse, et Falconet sculpta la Madeleine agenouillée et deux soldats; de Machy peignit derrière un ciel nuageux. La Révolution détruisit cet ensemble et nous verrons comment la Restauration en installa un autre.

Boullée, dit Fréron, proposa au curé de créer des chapelles nouvelles, en particulier une chapelle de sainte Geneviève, qui auraient été vue du centre de l'église. Le projet fut jugé trop ambitieux et Boullée dut se contenter, en 1763, de substituer aux portes qui occupaient les extrémités des bras du transept des enfoncements, où furent installés les autels pour lesquels Vien peignit La Prédication de saint Denis et Doyen Le Miracle des ardents et pour lesquels Simon Challe J.-B. d'Huez et Pajou sculptèrent des statues.

A Notre-Dame-des-Victoires les six chapelles qui restaient à construire furent achevées en 1739

et le portail reçut les sculptures de Ch. Rebillé et Fournier.

L'accroissement de la population en certains quartiers détermina la construction ou l'agrandissement de certaines églises. Les habitants de la région du Gros-Caillou, qui dépendait de Saint-Sulpice, demandent, pour éviter de longs déplacements, la création d'une église, qui, commencée en 1738, fut dédiée à saint Pierre, mais se révéla vite trop petite et fut développée en 1745. Les paroissiens de Neuilly obtinrent aussi une église en 1749. Lorsque, en cette dernière année, les paroisses de Saint-Christophe et de Sainte-Geneviève-en-la-Cité furent réunies à celle de la Madeleine-en-la-Cité, cette dernière fut étendue. Au nord de la Seine, à Saint-Jean-en-Grève, église jugée trop exiguë, J. F. Blondel bâtit, en 1735, la chapelle de la Communion, salle à l'italienne, sur plan central, entourée d'arcades avec colonnes composites et surmontée d'un étage où des fenêtres en plein cintre déversaient la lumière. Au faubourg Saint-Antoine, la chapelle de Sainte-Marguerite ne suffisait plus à la population des artisans; on y ajouta, en 1724, la chapelle de la Vierge, en 1737, le chœur, bâti par L'Espée.

Plusieurs églises reçurent la façade qui leur manquait, comme à Saint-Roch; à Saint-Germain-de-Charonne l'entrée fut ouverte au sud, à côté du vieux clocher que l'on consolida; on se contenta d'un modeste portail à fronton et pilastres doriques. La façade renaissance de Saint-Eustache avait dû être démolie en 1688; il fallut attendre que le legs de Colbert eût porté des intérêts composés et qu'un emprunt fût autorisé pour qu'on pût enfin demander en 1754 à Jean Hardouin-Mansart de Jouy le dessin d'une façade. Ce petit-fils du grand architecte proposa un projet analogue à celui que Servandoni avait soumis pour Saint-Sulpice : un avant-corps, coiffé d'un large fronton et composé de deux ordres superposés, encadré par deux tours. Seule la partie inférieure fut élevée. Reprise de 1772 à 1788 par Louis-Pierre Moreau, cette façade demeura inachevée. Moreau avait établi pour Saint-Merry un autre projet de façade, où l'avant-corps se serait dressé entre des

parties saillantes, mais le dessin ne fut pas suivi d'exécution.

En quelques églises furent aménagées des sacristies qui faisaient défaut; ce fut le cas à Saint-Médard en 1718, à Saint-Germain de Charonne en 1737, à Saint-Merry, où elle fut, en 1732, l'œuvre de J. F. Blondel, que remplaça Richard Boffrand, neveu du célèbre architecte. Cet homme présenta pour la chapelle de la Communion des plans qui ne furent pas acceptés. Il dut se contenter de réaliser jusqu'en 1744 les plans de son oncle.

La mode fut alors à l' « embellissement » des églises anciennes suivant le goût nouveau. Le clergé n'hésita pas à détruire des chefs-d'œuvre. En 1745, lorsque le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois fut uni au chapitre métropolitain, le curé et ses vicaires, délivrés de sa tutelle et soutenus par les fidèles, demandèrent la suppression du jubé, dû à Pierre Lescot et Jean Goujon. On le remplaça



Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Firmin-Didot - Paris-Mesnil-Ivry Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1972 N° d'éditeur : J 14395 Imprime en France Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX° siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

### Couverture:

Conception graphique – Manon Lemaux Typographie – Linux Libertine & Biolinum, Licence OFL

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia

– Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit –

dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

